

BMS : Des vents forts sur l'Est et le Sud

► Averses de pluie et orages sur 6 wilayas de l'Est

P. 2

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr : 05h16 Dohr : 12h36
Asr : 15h51 Maghreb : 18h26 Isha : 19h45

MÉTÉO

Alger	: 25°	14°
Oran	: 27°	14°
Annaba	: 23°	16°
Béjaïa	: 23°	14°
Tamanrasset:	34°	18°

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 8 octobre 2019 - 9 Safar 1441 - N° 2334 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

DIPLOMATIE

Boukadoum : «L'Algérie refuse toute ingérence étrangère dans ses affaires internes»

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'Algérie prend part à la session ordinaire du Parlement Panafricain

P. 24

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

L'AMAN tiendra aujourd'hui à Alger sa 28^e Assemblée générale

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE / DÉBUT DE LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES ENJEUX DE LA ZLECAF

Mobiliser le réseau diplomatique pour promouvoir la production nationale au niveau international

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, hier à Alger, que le réseau diplomatique algérien «s'acquittera pleinement de son rôle» dans l'accompagnement de la dynamique commerciale et industrielle du pays, pour encourager, notamment, les investissements hors hydrocarbures. «Le ministère des Affaires étrangères contribuera à la promotion de la production nationale et à l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, à travers l'organisation d'événements économiques et commerciaux dont les foires et les opérations d'organisation, d'accompagnement et d'encadrement des visites des délégations économiques algériennes à l'étranger ou encore de celles des délégations étrangères en Algérie, dans le but de faciliter la communication et la coopération et de prendre connaissance des exigences du marché», a indiqué M. Boukadoum, à l'ouverture de la Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et la stratégie nationale adaptée.

P. p 6-7



Présidentielle

L'ARAV s'engage à jouer son rôle pour garantir la réussite de la Présidentielle

GHARDAÏA :
Installation du coordinateur et des membres de la délégation de wilaya de l'ANIE

P. 3

APN :
Le président du groupe parlementaire des indépendants s'entretient avec un groupe de travailleurs du pré-emploi

P. 3

SANTÉ

CHIRURGIE BARIATRIQUE :

Le diabète disparaît dès la sortie de l'hôpital

P. p 12-13

FOOTBALL

MATCH AMICAL DE PRÉPARATION ALGÉRIE - COLOMBIE :

Les Verts en France dès le 13 octobre (FAF)

La sélection algérienne de football se rendra en France le 13 octobre courant, en prévision du match amical qui l'opposera à la Colombie, le 15 au Stade Pierre Mauroy de Lille (Nord), a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF), sans préciser l'heure exacte de l'embarquement.

P. 22

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020:

120 étudiants rejoignent l'Ecole supérieure de la Sécurité sociale

P. 4

ECHEC D'UNE TENTATIVE D'ÉMIGRATION CLANDESTINE AU PORT DE SIDNA YOUGHAA (GHAZAOUET) :
Arrestation de huit (8) personnes

P. 24

BMS Des vents forts sur l'Est et le Sud du pays

Des vents forts, parfois en rafales, soufflent depuis hier sur certaines wilayas de l'Est et du Sud du pays, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Il s'agit des wilayas de M'sila, Biskra, Batna, Khenchela, Tébessa, El-Oued et Ouargla, placées en vigilance orange.

Des vents Nord-Ouest souffleront de 60km/h à 70km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant 80km/h, et ce à partir de lundi à 15h00 jusqu'à mardi à 3h00. Des soulèvements de sables réduisant fortement la visibilité sur les wilayas de Biskra, El-Oued et Ouargla, précise la même source.



Horaire des prières

Mardi 9 safar 1441

Fajr	05:16
Dohr	12:36
Asr	15:51
Maghreb	18:26
Isha	19:45



MÉTÉO

Averses de pluie et orages sur 6 wilayas de l'Est



De fréquentes averses de pluie, accompagnées parfois d'orages, affectent depuis hier plusieurs wilayas de l'Est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Il s'agit des wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk Ahras, placées en alerte orange de la carte vigilance. Les cumuls estimés devraient y atteindre ou dépasser les 30 mm, et ce à partir de lundi à 15h jusqu'à mardi à 03h00, précise la même source, ajoutant que des rafales de vent sous orages sont également prévus.

LES 9 ET 10 OCTOBRE À L'UMMTO

Séminaire sur l'entrepreneuriat et les dynamiques territoriales



Sous le thème «le développement local en Algérie, les territoires au cœur des dynamiques économiques et sociales», la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de Tizi-Ouzou (UMMTO), organise les 09 et 10 octobre à l'auditorium de l'université de Hesnaoua, le 2e séminaire national sur l'entrepreneuriat et les dynamiques territoriales.

TOURISME ET ARTISANAT

Benmessaoud à Laghouat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Laghouat. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant du secteur.



ALGER

Coupe de gaz demain à Soudania

Une coupe de gaz est programmée mercredi dans la commune de Soudania (Alger) à partir de 22h en raison des travaux sur le réseau transport gaz, a indiqué hier un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et de gaz de Bologhine. Cette coupe concernera la commune de Soudania en totalité à partir de 22h et jusqu'à la fin des travaux. A cet effet, une perturbation de l'alimentation en gaz est également prévue pour les communes de Mahelma et de Rahmania.

HIER À 8H36

Secousse tellurique de 3,5 degrés enregistrée à Bouira

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 08h36 à Sour El Ghozlane dans la wilaya de Bouira, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au nord-ouest de Sour El Ghozlane, précise la même source.



Météo

	Max	Min
Alger	25°	14°
Oran	27°	14°
Annaba	23°	16°
Béjaïa	23°	14°
Tamanrasset	34°	18°

LE 12 OCTOBRE À TIZI-OUZOU

Hommage à Amar Dris

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, rendra hommage à l'artiste Amar Dris, samedi 12 octobre au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Au programme : Exposition sur la vie, le parcours et l'œuvre de l'artiste, photographies, discographies et articles de presse, ainsi qu'un spectacle artistique.

SAFRO

Formation des infirmiers de recherche scientifique en oncologie

Une première formation nationale des infirmiers en recherche scientifique en oncologie est prévue en décembre prochain, a annoncé, samedi à Mostaganem, le président de la société algérienne de formation et recherche en oncologie (SAFRO), initiatrice de cette manifestation. Le professeur Adda Bounedjar a souligné, en marge de la session de formation organisée en faveur des infirmiers en oncologie à Mostaganem, que son association sélectionnera deux infirmiers par centre hospitalo-universitaire au niveau national pour organiser cette formation destinée à élaborer des recherches scientifiques et cliniques et leur application en oncologie. "Nous avons des médecins formés en recherche scientifique en oncologie cependant nous n'avons pas d'infirmiers formés dans ce domaine important où les recherches diffèrent de celles dans d'autres spécialités de médecine", a-t-il souligné. Au sujet de l'infirmier versé dans le traitement des cancers, le Pr Bounedjar a affirmé que cette catégorie est le pilier de tout effort au sein des hôpitaux. Cet infirmier nécessite une formation psychologique pour mieux se comporter avec le malade, dans la prise en charge des effets des soins et l'usage de nouveaux médicaments en permanence. Cette troisième rencontre du genre qui a été encadrée par des experts algériens et français a regroupé quelque 200 infirmiers traitant le cancer des unités sanitaires, services hospitaliers et centres anti cancer (CAC) au niveau national.

PARC NATIONAL DU GOURAYA

Une étude révèle l'existence de 34 espèces de fourmis dont une protégée



Un travail de recherche intitulé «Etude de la diversité Myrmécologique du Parc national du Gouraya», réalisé au courant de l'année 2018/2019 a révélé l'existence de 34 espèces de fourmis appartenant à 14 genres et 03 sous familles, indique la cellule de communication du parc dans un communiqué. Parmi toutes les espèces de fourmis identifiées, nous signalons l'existence de Cataglyphis bicolor qui figure dans la liste des espèces non domestiques, protégées en Algérie. La liste des inventaires en général et des myrmécologie en particulier reste ouverte pour d'autres travaux de recherche.

AIR ALGÉRIE

Renforcement des vols vers Tamanrasset et Djanet à partir de novembre...

La compagnie aérienne nationale Air Algérie renforcera ses vols à destination du Sud vers les villes de Tamanrasset et de Djanet tous les jeudis à partir du mois de novembre prochain, a indiqué un communiqué de l'entreprise. Ces nouvelles rotations se feront à partir d'Alger vers Tamanrasset à 07:15, au départ de Tamanrasset vers Djanet à 09:40, au départ de Djanet vers Tamanrasset à 12:10 et au départ de Tamanrasset vers Alger à 13:15, a précisé la même source. Ce sont deux nouvelles fréquences visent à «renforcer les vols du grand sud avec des horaires de jour en Boeing 737-800», a fait savoir le communiqué.



AIR ALGERIE

...Et une nouvelle gamme de serviettes rafraîchissantes !

Une nouvelle gamme étendue des serviettes rafraîchissantes conçues aux normes et exigences sanitaires, seront dorénavant proposées aux clients de la compagnie aérienne nationale Air Algérie. Cette gamme comprend des serviettes repoussantes (citronnelle), des serviettes rafraîchissantes menthe et citron et des serviettes antibactériennes. «Ces produits hygiéniques et parfaitement adaptés aux multiples besoins des passagers seront utiles aux clients dans de nombreuses situations» souligne la compagnie.

PRÉSIDENTIELLE L'ARAV s'engage à jouer son rôle pour garantir la réussite de la Présidentielle

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a mis en avant, hier, son engagement à jouer son rôle lors de la Présidentielle du 12 décembre prochain, en coordination avec l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) afin de garantir la réussite du scrutin présidentiel, un rendez-vous crucial dans l'histoire de la nation.

«L'ARAV s'acquittera de son rôle, dans le cadre de ses missions fixées dans la loi 04-14, pour garantir la réussite du scrutin présidentiel, un rendez-vous crucial dans l'histoire de la nation, et conformément à la loi organique 07-19 qui prévoit dans son article 8 une coordination avec l'autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la répartition équitable de l'accès aux médias audiovisuels nationaux, a souligné l'ARAV dans un communiqué. L'ARAV s'est dite confiante que les différents médias audiovisuels nationaux publics et privés seront au «rendez-vous», au regard du contenu de leur message médiatique, à savoir «l'objectivité, la partialité et le rejet de l'alarmisme», et «seront à la hauteur de cet événement qui représente la concrétisation de la solution



de la solution constitutionnelle à la crise que connaît le pays, à travers l'élection d'un président de la République jouissant de la légitimité populaire pour exercer ses différentes prérogatives constitutionnelles, et guider le pays vers la réalisation des réformes prévues

dans les différents domaines de manière à renforcer l'unité du peuple et à dynamiser le processus du développement global.

Dans le même cadre, l'ARAV a estimé que la prochaine présidentielle «constitue une étape cruciale étant la solution constitutionnelle d'une

crise multidimensionnelle, notamment son volet institutionnel», saluant la création de l'ANIE qui «répond au principe de la souveraineté du peuple à travers des élections libres, transparentes, pluralistes et loyales qui reflètent la volonté du peuple et de son choix réel».

GHARDAÏA : Installation du coordinateur et des membres de la délégation de wilaya de l'ANIE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a procédé hier à Ghardaïa à l'installation du coordinateur et des sept membres de la délégation dans cette wilaya.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation, M. Charfi a indiqué que l'ANIE s'attèle à «réunir les conditions propices pour le libre choix du citoyen d'exercer son droit électoral et d'élire la personne efficiente selon ses convictions.» La participation des citoyens à la prochaine élection présidentielle constitue «un moyen de faire sortir l'Algérie d'un tunnel sans issue vers la lumière et la paix, pour édifier un Etat de droit et de justice», a-t-il souligné. La prochaine présidentielle «permettra aux citoyens de décider en toute souveraineté de leur avenir, en choisissant leur Président de la République qui sortira le pays

de la crise que nous vivons».

Rappelant les prérogatives des délégations de wilaya, M. Charfi a précisé que les membres des délégations «ont un rôle d'autorité pour garantir une concurrence loyale en veillant à la mise en place des conditions permettant d'atteindre cet objectif». Le coordinateur de la wilaya de Ghardaïa, Cheikh Ouled Belkheir, est docteur hydraulicien et chef de département hydraulique à l'Université de Ghardaïa.

Au terme de la cérémonie d'installation, M. Charfi a visité les locaux de la délégation de la wilaya vde



Ghardaïa. La délégation de l'ANIE dans la wilaya d'Adrar, composée de Ali Zine El-Abidine et de huit collaborateurs, a été installée dans la matinée par des membres de cette instance lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté des représentants de la société civile.

APN : Le président du groupe parlementaire des indépendants s'entretient avec un groupe de travailleurs du pré-emploi

Le président du Groupe parlementaire des indépendants à l'Assemblée populaire nationale (APN), Youcef Djebaili s'est entretenu, hier à Alger, avec un groupe de travailleurs dans le cadre du pré-emploi et du réseau social sur les problèmes de ce mécanisme d'emploi, le renouvellement des contrats, l'orientation et l'insertion.

«Lors de cette rencontre, les travailleurs du pré-emploi et du réseau social

dans différents secteurs publics (éducation, santé, université, administration et APC) ont exposé plusieurs problèmes liés à ce mécanisme d'emploi, au renouvellement des contrats, à l'orientation et l'insertion.

Certains travailleurs ont mis l'accent sur l'instabilité du contractuel tout au long de la durée du contrat qui est de 03 ans outre le comportement de certains responsables à l'égard des

contractuels, un comportement qui influe sur le moral cette catégorie», indique un communiqué de l'APN. «L'absence de textes et de lois claires qui font obligation d'insertion aux entreprises met à rude épreuve la catégorie du pré-emploi, sans compter la prime que perçoit ces travailleurs, une prime qui ne subvient pas à leurs besoins élémentaires ainsi qu'aux besoins de leurs familles face à la flambée des prix et à la baisse du

pouvoir d'achat». Dans ce sens, cette catégorie réclame «l'insertion des travailleurs du pré-emploi (ANEM) et (DAS), la régularisation de leur situation et leur réhabilitation outre la révision et l'actualisation du mécanisme de type de contractualisations».

De son côté, M. Djebaili a promis de «transmettre ces préoccupations aux instances en charge du dossier», ajoute-t-on de même source.

JUSTICE

Le parquet général de la cour d'Alger dément le refus de constitution de l'avocat Mokrane Aït Larbi dans une affaire près le tribunal de Dar El-Beïda

Le parquet général de la cour d'Alger a démenti, dimanche dans un communiqué, le refus par le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beïda de la constitution de l'avocat Mokrane Aït Larbi dans un dossier en cours d'instruction.

Dans sa mise au point, le parquet général de la cour d'Alger a qualifié d'«allégations infondées» les informations relayées par certains médias et réseaux sociaux selon lesquelles le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beïda aurait refusé la constitution de l'avocat Mokrane Aït Larbi dans une affaire pénale et la délivrance à ce dernier d'un permis de communiquer avec son client.

Le parquet général de la cour d'Alger a précisé qu'«en réalité, l'avocat en question ne s'est pas présenté devant le juge d'instruction ou son secrétariat pour remettre et recevoir les documents pertinents, mais a voulu se les procurer de façon illégale en envoyant une personne qui n'a rien à voir avec le dossier et qui ne remplit pas les conditions légales», ajoutant que «cela est dû au fait qu'il a refusé de se présenter en personne devant cette juridiction qui l'a déjà convoqué pour restituer la copie d'un autre dossier dont il avait été dessaisi par son client», explique le communiqué.

Le parquet général de la cour d'Alger a, par ailleurs, souligné que les dossiers qui sont traités au niveau de ses juridictions «ne sont pas d'ordre politique», assurant qu'«aucun détenu politique n'est incarcéré à leur niveau».

CONFÉRENCE MONDIALE DES RADIOCOMMUNICATIONS 2019 : Réunion de la commission interministérielle chargée de la préparation de la participation algérienne

La Commission interministérielle chargée de préparer la participation de l'Algérie aux travaux de la Conférence mondiale des radiocommunications 2019, qui se tiendra du 28 octobre en cours jusqu'au 22 novembre 2019 à Sharm El-Sheikh (Égypte), s'est réunie hier à Alger, a indiqué un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique.

Lors de cette réunion présidée par la ministre du secteur, Houda Imene Feraoun, il a été procédé à l'examen de toutes les clauses à l'ordre du jour de la Conférence, et l'élaboration des positions définitives de l'Algérie, traduites en des séries de contributions devant être présentées pour examen, a précisé le communiqué.

Il est à signaler aussi que ces contributions ont été cristallisées à travers la participation active aux réunions de l'Union internationale des télécommunications à l'échelle internationale (réunions des commissions d'examen) et régionale, à travers notamment la Communauté arabe et africaine durant la période 2016-2019, à travers laquelle sont développés les mécanismes de gestion et de planification du spectre des fréquences au niveau national et régional.

La Conférence abordera également, selon le ministère, plusieurs questions «importantes» et «sensibles», notamment celles relatives à la possibilité de consacrer un spectre de fréquence des technologies de la 5^e génération de téléphone mobile, qui sera le point de départ pour la diffusion de ces services et le développement des techniques de l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, en vue d'une collaboration visant à amener tous les pays du monde à se diriger vers la transformation digitale.

Par ailleurs, la réunion examinera des sujets en rapport avec les aspects techniques et organisationnels de l'industrie spatiale à laquelle accordera l'Algérie «un intérêt particulier», car s'inscrivant dans le «choix stratégique» de l'Etat algérien, en érigeant l'action spatiale comme outil de soutien au développement économique durable.

Il est à noter que les conférences des radiocommunications se tiennent tous les trois et quatre ans, et ont pour mission de passer en revue et revoir les résolutions des radiocommunications, si besoin est, ainsi que les traités internationaux régissant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et l'orbite des satellites géostationnaires ou non géostationnaires.

Ces conférences se veulent aussi des plus importants forums qu'organisent l'Union au niveau international, et voient la participation des experts et des responsables gouvernementaux représentant près de 160 pays du monde ainsi que les parties prenantes en matière de management du spectre des fréquences qui est considéré comme la boussole de développement dans le monde des communications, notamment les télécommunications et l'industrie du téléphone mobile et des satellites.

ENVIRONNEMENT Près de 110.000 tonnes de pains rassis récupérées à Alger depuis début 2019

Près de 110.000 tonnes de pain rassis ont été récupérées au cours des neuf (9 mois) écoulés par l'entreprise de nettoyage Netcom au niveau de 26 communes de la capitale, a-t-on appris, lundi, auprès de cette entreprise.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la 4^{ème} édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade 2019» au Palais des expositions, la chargée de la communication à Netcom, Nassima Yakoubi a affirmé que son entreprise avait procédé, au cours des neuf (9) premiers mois de 2019 (janvier à septembre), à la collecte de plus de 300.000 tonnes d'ordures ménagères et à la récupération de plus de 110.000 tonnes de pain rassis dans 26 communes relevant de son territoire de compétence.

Pour ce qui est des statistiques relatives aux opérations de tri sélectif, recyclage et de récupération, la même responsable a fait état de la collecte de plus de 1.500 tonnes de carton et de plus de 50 tonnes de plastiques», ajoutant que durant cette opération, plus de 700 bennes destinées à la collecte du plastique et du carton ont été déployées dans différents endroits de la capitale.

Par ailleurs, l'entreprise Netcom a programmé, au niveau de son stand au 4^e Revade, plusieurs activités de sensibilisation au profit des enfants en vue de leur inculquer une culture de l'environnement et leur prodiguer des conseils sur les modes de tri des déchets.

Mme Yakoubi a rappelé, dans ce cadre, l'importance de généraliser le tri sélectif des déchets aux fins de l'exploitation dans le domaine recyclage, étant «une source vitale et importante dans la concrétisation du développement économique et la création d'emplois au profit des jeunes».

Elle a mis en avant, en outre, l'expérience pionnière de son entreprise en matière d'énergie solaire, à travers l'équipement de son parc de camions à Bab El Oued en panneaux solaires, révélant que 13 autres parcs au niveau d'Alger seront dotés de cette technologie.

Organisée par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND) sous le thème «l'entreprenariat circulaire, un modèle économique d'avenir», la 4^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade 2019» vise à renforcer l'industrie de récupération et de valorisation des déchets en Algérie, selon le directeur général de l'AND, Karim Ouaman.

Cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 10 octobre est un événement important dans le domaine de la gestion intégrée des déchets en Algérie visant à encourager la création d'entreprises actives en la matière et faire connaître les équipements et les technologies utilisés, a-t-il ajouté.

A la lumière des éditions précédentes, le Salon a «réussi» grâce à la participation de 6 pays étrangers à savoir la Chine, la Belgique, la Corée du Sud, l'Italie et le Cameroun.

Cette édition verra la promotion du partenariat à travers l'organisation de rencontres entre les opérateurs, a fait savoir le responsable, soulignant que les thèmes à aborder lors de ce salon seront liés à la promotion de l'entreprenariat circulaire.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020: 120 étudiants rejoignent l'Ecole supérieure de la sécurité sociale

Cent vingt (120) étudiants ont rejoint lundi l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (Alger) au titre de l'année universitaire 2019-2020 dans le but d'obtenir un Master dans quatre (4) spécialités de formation supérieure relatives au domaine de la protection sociale, notamment la spécialité juridique, la gestion stratégique et la gestion des systèmes informatiques.

Présidant la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire 2019-2020 à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS), aux côtés du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a indiqué que «sur les 120 étudiants ayant rejoint l'ESSS, on compte 28 étrangers et quatre (4) Palestiniens ayant obtenu une bourse du Gouvernement algérien, partant de notre conviction que l'Algérie demeure fidèle à ses engagements à l'égard de la Palestine, notamment sa contribution à la création d'un système de sécurité sociale palestinien à travers la formation de ses cadres et de ses ressources humaines».

De plus, la nouvelle promotion compte, à titre exceptionnel, 40 étudiants relevant des organismes de tutelle, dans le cadre de la stratégie du secteur du Travail visant à développer les ressources humaines des organismes de la sécurité sociale par le biais de la formation et de la formation continue, a ajouté M. Haddam. Qualifiant l'Ecole supérieure

de la sécurité sociale d'«importante réalisation», le ministre a souligné que cet établissement est devenu un «pôle» de formation spécialisée dans le domaine de la sécurité sociale aux niveaux national et régional.

Cet édifice scientifique, qui constitue un des piliers du système national de la sécurité sociale, a pour objectifs «la consolidation des connaissances et des capacités fondamentales pour assurer le bon fonctionnement du système de la sécurité sociale, selon les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), et la promotion de l'échange d'expériences et d'expertise en matière de sécurité sociale au double plans régional et international», a affirmé le ministre.

En outre, le ministre a indiqué que cette école placée sous la double tutelle pédagogique des ministères du Travail et de l'Enseignement supérieur avait connu la sortie de 4 promotions soit, presque 300 étudiants algériens et africains, affirmant la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette école en termes de formation supérieure, de recherche et

d'échanges d'expériences et d'expertises en matière de sécurité sociale.

M. Haddam, a rappelé, dans ce sens, que l'école avait conclu des conventions bilatérales avec les structures de sécurité sociale relevant de la Mauritanie, du Mali, du Niger, du Cameroun, de la Tunisie et du Sénégal.

Par la même occasion, le ministre a souligné «que les missions assurées par cette école ainsi que sa contribution à l'activation du système de la sécurité sociale pourraient contribuer au développement constant du système national de la sécurité sociale conformément aux évolutions marquant le monde en la matière».

«A cet effet, j'ai instruit l'administration de l'école garantir une rentrée universitaire exceptionnelle quant aux conditions pédagogiques et matérielles outre le renforcement des capacités d'encadrement et les programmes de formation», a fait savoir le ministre.

Pour sa part, M. Bouzid a salué «le niveau privilégié tant académique que professionnel réalisé par l'école grâce aux efforts de tout un chacun en



dépôt de son jeune âge», ajoutant que cet établissement «est devenu un exemple à suivre en matière d'enseignement supérieur spécialisé et de formation des compétences hautement qualifiées dans le domaine de la sécurité sociale».

Cette école, a-t-il poursuivi, représente un modèle réussi en matière d'institutions de formation supérieure jouissant de la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur», précisant que cette tutelle s'inscrit dans le cadre de la garantie de l'efficacité du système national de la formation supérieure et de l'amélioration de son rendement.

Par ailleurs, plusieurs accords de coopération ont été signés en marge de cette rencontre visant le développement de la recherche scientifique et le renforcement des capacités pédagogiques de l'école.

TAMANRASSET: Intensifier les efforts pour parachever la route Silet/ Tin-Zaouatine

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a mis l'accent, lundi à Tamanrasset, sur l'intensification des efforts pour parachever le projet de la route reliant les daïras de Silet et Tin-Zaouatine (Ouest de Tamanrasset).

«Il appartient de redoubler d'efforts pour parachever, à la faveur des enveloppes colossales allouées par l'Etat, le projet de route reliant les daïras de Silet et Tin-Zaouatine, eu égard à l'importance que revêt cet axe», a indiqué le ministre lors de l'inspection de tranches de réalisation de cette route.

M. Kouraba a exhorté, à ce titre, les entreprises de réalisation à mobiliser tous les moyens existants et à renforcer les chantiers de réalisation en main-d'œuvre, avant d'appeler les bureaux d'études et de suivi et les laboratoires à veiller au suivi permanent sur le terrain des travaux

en vue de livrer le projet dans les délais impartis. Long de 367 km, ce projet est scindé en deux tranches, dont première de 160 km devra être livrée en 2020, selon l'exposé présenté au ministre qui a, sur site, écouté également une présentation sur le projet de réalisation de l'aérodrome de Tin-Zaouatine, livrable en 2020 et dont les travaux sont à 35% d'avancement.

Le ministre des travaux publics a, en outre, pris connaissance des préoccupations soulevées par la population de la daïra de Silet et liées notamment à la réalisation de cet axe routier, tant attendu afin d'atténuer leurs difficultés de transport, notamment en matière d'évacuation des malades.

Dans la même région, il s'est enquis également d'un chantier de réalisation de deux pistes (41 et 80 km), où il a appelé à renforcer les chantiers, revoir les méthodes de travail et mobiliser les moyens

humains et matériels nécessaires, pour réceptionner le projet dans ses délais.

M. Kouraba a aussi exhorté les responsables concernés à œuvrer au déploiement des personnels d'entretien pour permettre la réalisation rapide des travaux d'entretien et la protection durable du réseau routier de la région. Il s'est rendu par la suite au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset, où il a inspecté la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport de Tamanrasset, dont les gros œuvres ont été livrés, ainsi que le projet du nouveau siège de l'entreprise nationale de navigation aérienne. Le ministre des Travaux publics et des Transports a inspecté, au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, le projet de réalisation d'une piste reliant In-Azaoua et le chef-lieu de wilaya, avant de suivre des exposés sur des opérations similaires projetées au Sud de Tamanrasset.

PRISE EN CHARGE DU CANCER : Le manque d'«informations fiables» déploré (Pr Zitouni)

Le Coordonnateur national du Plan Cancer, Messaoud Zitouni, a déploré lundi à Alger, le «manque en matière d'informations fiables» s'agissant de la prise en charge du cancer en Algérie, préconisant une «base de données nationale» s'agissant des aspects thérapeutique et de prévention de la maladie.

«Les registres du cancer sont très efficaces mais ne comportent pas encore toutes les solutions aux problèmes.

Lorsqu'on veut analyser les résultats aussi bien sur le plan thérapeutique que de la prévention de la maladie, nous ne disposons pas d'informations fiables», a déclaré le Pr Zitouni, à l'ouverture des travaux de la rencontre d'information sur les avancées en matière de dépistage du cancer en Algérie. Une rencontre est organisée par le mi-

nistère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, à l'occasion de «l'Octobre Rose», le mois mondialement dédié à la sensibilisation et de prévention du cancer du sein, en collaboration avec l'association El Amel-CPMC (Centre Pierre et Marie Curie d'Alger) d'aide aux cancéreux.

Revenant sur les principaux axes du Plan cancer quinquennal (2015-2019), le Pr Zitouni a ainsi préconisé la mise en place d'un «système de déclarations fiables» des décès, lequel est indispensable pour tout registre du cancer : «Lorsque nous sommes dans un programme national de santé, il faut une base de données nationale. Il n'est pas normal que, le plus souvent, nous nous rabattons sur des chiffres qui nous viennent de l'étranger», a-t-il commenté. Pour le spécialiste, le diagnostic

précise reste l'action de «priorité absolue» à entreprendre afin de prévenir tout type de cancer, dont celui du sein, et d'en réduire le taux de mortalité, notant que «depuis 1962, le dépistage a été au cœur des politiques nationales de santé, insistant sur la nécessité de «la prise en charge du circuit du malade». A commencer, a-t-il explicité, par un diagnostic qui se fasse de manière «organisée, rigoureuse et rationnelle», ce pourquoi le Plan Cancer est «centré» sur le malade, a-t-il rappelé, avant de souligner que la mise en œuvre de celui-ci «nécessite une stratégie aussi bien planifiée que le plan lui-même, lequel a besoin d'être géré par les professionnels du terrain qui connaissent la complexité des enjeux». De son côté, le Pr Salah Eddine Bendib, chef de service de Radiologie au CPMC, a

affirmé que le dépistage du cancer du sein permet, en moyenne, d'éviter 30 % de cas alors que le diagnostic précoce en réduit 50 % le taux de mortalité, insistant sur la prise en charge «pluridisciplinaire» des cancéreux, laquelle doit inclure le généraliste, l'oncologue, le radiologiste, etc. Revenant sur l'état des lieux de la prise en charge du cancer du sein, à travers le Programme national de dépistage, le spécialiste a notamment relevé la mise en place d'un cahier des charges supposant un protocole d'exploration, la formation spécifique des radiologistes et autres intervenants ainsi que l'établissement de critères d'accréditation des centres de dépistage. «Ce programme national ne peut réussir sans le Plan Cancer et le Système national de santé auxquels il est étroitement

lié», a-t-il conclu avant de rappeler l'audit effectué dans les zones pilotes de dépistage du cancer du sein à Biskra, Laghouat, Tipaza, Tlemcen, etc. De son côté, le Pr Bouzbid, du CHU d'Annaba, a assuré qu'une meilleure hygiène de vie fera éviter 40 % des cas de cancer, tous types confondus, qu'une vaccination en réduit 1/4 des cas alors qu'une prise en charge thérapeutique «correcte» aboutit à 1/3 des cas de guérisons.

Abordant le rôle de la société civile dans le domaine de la prise en charge du cancer du sein, la présidente de l'association El Amel-CPMC, Hamida Ketab s'est félicitée de «l'accompagnement», depuis 20 ans, des patientes, dont le nombre ne cesse d'évoluer, de même que les actions entreprises sur le plan du dépistage et de la prévention.

RECYCLAGE Près de 4.080 entreprises actives en Algérie dans le secteur de la gestion des déchets

Près de 4.080 entreprises actives dans le secteur de la gestion des déchets entre collecte, recyclage et tous autres modes de traitement des déchets, a indiqué lundi à Alger un responsable de l'Agence nationale des déchets (AND).

Interrogé par l'APS en marge de la 4^{ème} édition du salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade 2019» qui se tient du 7 au 10 octobre en cours au Palais des expositions (Alger), le chef de service relation clientèle au niveau de l'AND, Hamid Allab, a fait savoir que près de 4.080 entreprises versées dans le secteur de gestion et de traitement des déchets sont recensées au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC).

«De plus, 34 millions de tonnes sont générés annuellement de tous types de déchets, ce qui équivaut à un marché potentiel de près de 45 milliards de Dinars», a-t-il précisé.

Selon le représentant de l'AND, l'Algérie produit 13 millions de tonnes/an de déchets ménagers pour 42 millions d'habitants, soit 850 grammes par habitant et par jour.

«Cette quantité est considérable sachant que le taux de recyclage de ces déchets avoisine les 7-8%, ce qui reste faible», a-t-il souligné précisant que près de 50% de ces déchets sont de nature organiques, suivis des déchets d'emballage, notamment en plastique qui représentent 15% des déchets ménagers générés en Algérie.

L'AND, co-organisatrice du salon «Revade» en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), anime un pavillon au cours de cette manifestation réunissant plus de 80 exposants dont 5 étrangers.

«Notre objectif au sein du salon est de faire valoir tout ce qui se rapporte à l'aspect technique, la sensibilisation et aussi la communication sur les chiffres concernant la gestion des déchets au niveau national», ont fait savoir les représentants de l'AND, ajoutant qu'il s'agit aussi pour cette agence dépendante du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, d'établir des partenariats avec des pays étrangers ayant une importante expérience dans ce domaine.

Au niveau des exposants nationaux actifs dans le recyclage de déchets, l'aspect de la sensibilisation reste primordiale au vu du potentiel à exploiter dans le cadre d'une économie basée sur le recyclage et la réutilisation des déchets dans les processus de production, «l'économie circulaire».

«Des particuliers, des administrations et des entreprises nous fournissent du papier et du carton que nous traitons pour le commercialiser aux entreprises qui recyclent ce type de produits», explique un représentant d'une entreprise basée dans l'Est d'Alger, affirmant que l'entreprise traite près de 30.000 tonnes/an de ces déchets en pa-



pier et en carton depuis 2006.

«Avec nos machines nous trions les déchets pour éliminer le plastique et le verre pour ne garder que le carton et le papier», développe l'exposant, qui regrette «un certain retard technologique à combler» pour l'Algérie dans le traitement du carton.

«Nous-même, nous sommes obligés d'exporter le carton pour être recyclé vers des pays asiatiques dont l'Inde principalement», relate-t-il.

Pour un autre représentant d'une grande entreprise de production et de recyclage d'emballages, il s'agit de sensibiliser mais aussi de passer à l'aspect punitif pour inciter les citoyens à trier leurs déchets.

Alternative qui doit permettre, selon lui, de hisser le taux de recyclage des déchets à travers le pays.

«Nous récupérons des déchets de diverses administrations, certains d'entre elles ne font pas la différence quand il s'agit de jeter les papiers dans la poubelle de couleur jaune dédiée spécialement ce type de déchets».

Nous nous retrouvons avec des déchets mal triés», raconte-t-il, expliquant que l'entreprise qu'il représente recycle tous types d'emballages, les chutes d'imprimerie, les rognures de papier, les archives d'administrations et les journaux en papier.

Pour cette 4^{ème} édition du salon international de la récupération et de la valorisation des déchets «Revade 2019» elle est placée sous le thème «l'entrepreneuriat circulaire, un modèle économique d'avenir».

Selon les organisateurs de cette manifestation, le but de ce salon est de promouvoir la création d'entreprises dans ce secteur et créer des postes d'emploi au vu du potentiel de déchets à revaloriser.

De plus, un challenge de l'in-

novation se tient tout au long de cette édition, ouvert à tous publics, récompensant les meilleures idées innovantes dans le domaine de la récupération et de la valorisation des déchets.

FONDS DE LA ZAKAT : Plus de 18,6 millions DA collectés à Ouargla l'an dernier



Le montant global de la collecte de la Zakat pour l'année 1439 de l'hégire (2018) a atteint les 18,64 millions de DA dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi des responsables de la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs.

Les montants de la collecte de la Zakat n'ont cessé d'augmenter au fil des ans à Ouargla, grâce aux multiples actions de sensibilisation et d'orientation organisées périodiquement dans l'objectif d'inciter les donateurs à s'acquitter de la Zakat, a précisé à l'APS le chef du bureau de la Zakat à la direction locale du secteur, Brahim Daoui, en marge d'une journée d'études sur «le rôle des comités de base dans l'augmentation de la collecte de la Zakat».

Pour sa part, Abdelhalim Chraâ, trésorier au bureau de la Zakat, a fait savoir que ce mon-

tant a été réparti notamment sur les familles nécessiteuses ayant droit à la Zakat, à raison de 7.000 à 5.000 dinars chacune, selon les listes établies par les comités de base, supervisées par les imams au niveau des mosquées.

Animée par des imams et universitaires, cette journée d'études, qui entre dans le cadre d'une série de rencontres similaires programmées à travers plusieurs régions de la wilaya, a été une occasion pour les intervenants de mettre en exergue l'impact et la contribution de la zakat, l'un des 5 piliers de l'Islam, au développement socioéconomique du pays.

Pour cette année, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé que le Nissab de la Zakat de l'argent et des offres commerciales a été fixé à 582.250 DA, ce qui équivaut 85 grammes d'or à la valeur de 6.850

DA le gramme du métal précieux, indique-t-on.

La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5% de toute valeur ayant atteint le Nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évaluées au prix de vente actuel le jour de la Zakat, a-t-on expliqué.

Entrant dans le cadres des efforts menés pour encourager les donateurs à s'acquitter à la Zakat, cette rencontre, qu'a abritée le Centre culturel islamique, a été organisée par le bureau de la Zakat à la direction locale des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec le laboratoire des applications quantitatives de la Faculté des Sciences économiques, des Sciences commerciales et des Sciences de gestion à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU : 2^e séminaire national sur l'entrepreneuriat et dynamique territoriale demain

Le deuxième séminaire national sur l'entrepreneuriat et dynamique territoriale se tiendra mercredi et jeudi à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), apprend-on lundi auprès des organisateurs.

Placé sous le thème «développement local en Algérie : Les territoires au cœur des dynamiques économiques et sociales», les travaux de cette rencontre, traiteront de plusieurs axes tous en rapport avec le développement local, désormais, au cœur des préoccupations des acteurs économiques, politiques et sociaux, indique les organisateurs dans un document transmis à l'APS.

Il sera, entre autres, question de décentralisation et financement du développement local et de sa relation avec l'environnement, de l'innovation dans le développement des territoires, de l'économie sociale et solidaire ainsi que de l'intercommunalité et de l'attractivité territoriale, selon la même source.

Les équipes de recherches qui prendront part à cette rencontre scientifique et économique, 2^{ème} du genre après celle de novembre 2017, traiteront, également, d'entrepreneuriat, territoire et développement durable, du processus entrepreneurial en Algérie et de la relation villes et territoires, comme espaces en transformation dans une économie en crise, cas de la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'objet de ce colloque, indiquent les organisateurs, est de «porter un regard critique sur le développement local en Algérie, en considérant les expériences de développement local vécues sur le territoire national et leurs spécificités locales et de s'interroger sur l'impact et le rôle des nouveaux acteurs du développement territorial (entreprises, mouvement associatif, territoire)».

Quelque 27 communications sont prévues durant ce séminaire de deux jours, auquel prendra part une soixantaine d'enseignants et chercheurs venus des universités de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Ouargla, Bouira, Bumerdes et de Tlemcen et du centre de recherche CREAD ainsi que de l'Université de Grenoble (France) et Hassan II de Mohammedia (Maroc).

M. DJELLAB: «Vers la création de zones économiques spéciales dans les zones frontalières du sud algérien»

L'Algérie planifie la création de zones économiques spéciales dans les espaces frontaliers de son grand Sud pour parvenir à une meilleure intégration économique avec le reste du continent africain, a annoncé lundi à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Dans le but notamment de mettre en valeur la diversification du tissu industriel national, le gouvernement algérien prévoit la mise en place de zones économiques spéciales dans les espaces frontaliers du grand sud algérien pour faire de ces régions un point d'intégration économique africaine», a indiqué M. Djellab dans une allocution prononcée à l'occasion de la tenue de la Conférence nationale sur la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF).

Le ministre a, dans ce contexte, mis en exergue le «rôle moteur» des Conseils d'hommes d'affaires dans la croissance des échanges et le partenariat entre les pays africains. Selon M. Djellab, le «défi est grand pour donner aux opérateurs économiques et aux jeunes tous les moyens pour faire d'eux des acteurs dynamiques de l'Afrique que nous voulons développée».

D'autre part, le ministre a rappelé la mise en place d'une stratégie nationale spécifique à l'implication de l'Algérie dans la ZLECAF, qui s'inspirera de la politique économique du pays.

Djellab: «La ZLECAF constituera un marché de 3.000 milliards de dollars»

La Zone de libre échange africaine (ZLECAF), dont l'entrée en vigueur est prévue pour juillet 2020, créera un marché d'une valeur de 3.000 milliards de dollars sans aucun droit de douane ou restriction aux frontières, a affirmé lundi à Alger le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Une fois en place, la ZLECAF couvrira un marché de 1,2 milliard d'habitants et un produit brut combiné de 2,5 milliards de dollars, et créera un marché de 3.000 milliards de dollars sans aucun droit de douane ni restriction aux frontières», a précisé le ministre lors des travaux de la Conférence nationale sur les enjeux de la ZLECAF et la stratégie nationale adaptée.

M. Djellab a, par ailleurs, rappelé que l'intégration de l'Algérie dans le continent africain est un «choix stratégique» qui passe impérativement par le commerce intra-africain et le partenariat.

«L'intégration économique de notre pays dans notre continent est un choix stratégique qui passe impérativement par le commerce intra-africain et le partenariat.

En effet, l'investissement et le commerce demeurent des éléments clés pour soutenir une bonne croissance et un développement économique durable», a-t-il soutenu.

Il a, dans ce cadre, souligné que «l'un des cercles naturels d'intégration économique de l'Algérie demeure l'Afrique, qui continue à constituer un objectif majeur de notre politique de coopération».

De ce fait, l'Algérie attache, a-t-il poursuivi, «une haute priorité au développement des relations exemplaires avec ses partenaires africains, découlant de sa conviction que l'intégration régionale aura un impact positif et important sur la croissance et l'efficacité économique».

M. Djellab a indiqué que le volume du commerce intra-africain demeurait «très en deçà» des attentes, soulignant que toutes les études économiques mettent en exergue la faiblesse des échanges entre pays africains qui ne dépassent pas les 1%, soit 2% du commerce mondial.

ALGÉRIE - AFRIQUE Début de la Conférence nationale sur les enjeux de la ZLECAF

Une Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre échange commercial africain (ZLECAF) et la stratégie nationale adaptée, a débuté hier à Alger en présence de plusieurs ministres algériens, africains et des représentants d'institutions africaines, ainsi que des experts, universitaires et acteurs économiques nationaux et étrangers.

Présidé par le ministre du Commerce, Saïd Djellab, cet événement est axé sur les perspectives et les aspirations des pays africains vis-à-vis de la ratification de l'Accord commercial global à travers lequel s'effectue l'échange des biens et des services, l'investissement, les droits de la propriété intellectuelle et la politique de concurrence sans restrictions entre les pays membres de l'Union africaine (UA) en vue de renforcer le commerce intra-africain, suivant la logique de l'intérêt mutuel.

Intervenant à l'ouverture de la Conférence, M. Djellab a souligné que «cette rencontre, qui sans doute, permettra de faire connaître davantage les ambitieux objectifs recherchés de cette Zone de libre échanges, qui consistent à promouvoir le développement du potentiel économique africain et de contribuer ainsi à l'intensification du commerce intra-africain et au développement de nos économies respectives et la prospérité de



nos peuples». Plusieurs panels seront organisés à l'occasion de la conférence et qui aboutiront à des recommandations permettant la mise en place d'une feuille de route en prévision de l'établissement d'une stratégie nationale autour de la ZLECAF. La ZLECAF est

un espace permettant la libre circulation des biens et des services entre les Etats membres de l'Union Africaine (UA).

L'accord portant création de la ZLECAF a été signé par 44 pays africains lors de son lancement en mars 2018 à Kigali (Rwanda). Cet accord

est entré en vigueur le 30 mai 2019.

Cet espace constitue un marché de 1,2 milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de 2,5 milliards de dollars, ainsi qu'un potentiel commercial estimé à plus de 3.000 milliards de dollars.

LE MINISTRE DU COMMERCE SAÏD DJELLAB: «La suppression de la règle 51/49 contribue fortement à l'amélioration de l'attractivité de l'économie nationale»

La suppression de la règle 49-51 régitissant l'investissement étranger en Algérie, désormais maintenue seulement dans les secteurs stratégiques, contribue fortement à l'amélioration du climat des affaires et l'attractivité de l'économie nationale, a affirmé, lundi à Alger, le ministre du Commerce Saïd Djellab.

«La règle 49-51 sera maintenue dans certains secteurs stratégiques, pour le reste des secteurs nous allons libérer les initiatives d'investissement», a précisé le ministre lors d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire du commerce et de l'industrie de l'Union africaine Abert M. Muchanga en marge de la conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre échange continentale (ZLECAF).

«Pour donner un bond qualitatif à l'économie nationale et aux investissements étrangers, l'Algérie doit être attractive en limitant la règle 49-51 aux secteurs stratégiques et en assouplissant les différentes mesures pour capter plus d'investissements au profit de l'économie nationale», a-t-il encore noté.

«Si l'Algérie veut maintenir faire partie de cette dynamique continentale africaine, il faut qu'elle



libéralise de plus en plus l'acte d'investir afin d'attirer les différents opérateurs étrangers de tous les continents», a ajouté M. Djellab.

Il a relevé que la règle 49-51 «ne constitue pas la seule entrave à l'encontre des investissements mais il y a aussi tout un climat des affaires qui doit être amélioré, en liant des contacts entre les hommes d'affaires algériens et leurs homologues étrangers pour créer des partenariats fructueux».

Il a rappelé, dans ce contexte que des mesures urgentes ont été prises pour accompagner les entreprises algériennes pour relever le challenge concurrentiel à travers les différentes expositions des

produits algériens dans plusieurs pays africains. Il a indiqué que la réforme du Fonds du Soutien pour la Promotion des Exportations (FSPE) pour accompagner de façon très active et pragmatique ces entreprises fait partie de ces mesures adoptées par l'Etat. «Il existe également parmi ces mesures de facilitation à l'endroit des entreprises algériennes, l'intégration du transport terrestre vers l'Afrique qui est subventionné», a-t-il assuré.

Une autre mesure de facilitation englobant la prospection des marchés et l'accompagnement des entreprises font également partie de ce processus ainsi que d'autres mesures fondamentales à l'instar de

celles concernant le financement.

Le plus important objectif dont ambitionne toutes ces facilitations c'est que ces entreprises algériennes puissent être présentes dans le marché africain à travers la création de leurs filiales directes ou des bureaux de liaisons dans ces pays de façon permanente.

Pour concrétiser la présence des entreprises algériennes dans les pays africains, il faut impérativement développer l'activité logistique, c'est à dire le transport terrestre à travers les frontières ainsi que le transport aérien, a souligné le ministre.

M. Djellab a indiqué qu'en 2020, le processus du démantèlement tarifaire sur 5 ans pour 90 % des marchandises va être appliqué une démarche qui va assouplir les droits de douanes, c'est à dire qu'en 2024 les taux seront à 0 %.

Le commissaire du commerce et de l'industrie de l'Union africaine Abert M. Muchanga a relevé de son côté l'importance capitale que revêt le développement de la logistique entre les pays africains dans le but de faciliter l'accès aux différents marchés du continent.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, SABRI BOUKADOU : « Mobiliser le réseau diplomatique pour promouvoir la production nationale au niveau international »

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, hier à Alger, que le réseau diplomatique algérien «s'acquittera pleinement de son rôle» dans l'accompagnement de la dynamique commerciale et industrielle du pays, pour encourager, notamment, les investissements hors hydrocarbures.

«Le ministère des Affaires étrangères contribuera à la promotion de la production nationale et à l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, à travers l'organisation d'événements économiques et commerciaux dont les foires et les opérations d'organisation, d'accompagnement et d'encadrement des visites des délégations économiques algériennes à l'étranger ou encore de celles des délégations étrangères en Algérie, dans le but de faciliter la communication et la coopération et de prendre connaissance des exigences du marché», a indiqué M. Boukadoum, à l'ouverture de la Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et la stratégie nationale adaptée.

Le ministre compte s'acquitter pleinement de son rôle, en mettant en place un réseau diplomatique pour le soutien et l'accompagnement de la dynamique commerciale et industrielle, a-t-il dit, ajoutant que ce réseau recourra à tous les outils de la diplomatie économique notamment les forums d'affaires en tant que plateforme de rencontre des hommes d'affaires algériens et étrangers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, ce qui permettra d'optimiser les contrats entre les opérateurs économiques et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement.

Le chef de la diplomatie algérienne a fait savoir, en outre, que son département avait renforcé son programme par la création de la direction du soutien et de la promotion des échanges économiques, chargée de la promotion des échanges commerciaux internationaux de l'Algérie, en contribuant à la mise en œuvre de la politique de soutien et de promotion des exportations hors hydrocarbures et en favorisant l'accès à l'information et aux analyses économiques en vue



d'investir les marchés étrangers. A cette occasion, M. Boukadoum a appelé les opérateurs économiques et les partenaires à saisir les opportunités offertes par la convention du ZLECAF, qui sera profitable à toutes les parties et répondra aux aspirations du peuple algérien au bien-être, à la prospérité et à l'amélioration du niveau de vie du citoyen algérien.

Mise en place des mécanismes restants pour garantir les intérêts de tous les membres

Concernant la rencontre, le chef de la diplomatie a indiqué que cette conférence revêt une grande importance, vu qu'elle vise à généraliser et à informer davantage les opérateurs économiques nationaux et tous les acteurs actant dans le domaine du commerce et de l'économie sur les concepts et objectifs de la ZLECAF pour leur permettre de tirer profit au maximum des opportunités qu'offre cette région.

M. Boukadoum a insisté sur l'impératif d'un échange de vue et d'un débat autour de l'importance et des avantages de cette région, outre les enjeux qu'impose cet espace commercial pour préparer son lancement, de manière opérationnelle et constructive, en vue d'établir des partenariats innovants et inclusifs et mettre en place des mécanismes de

coopération concrets visant à renforcer l'interactivité économique et commerciale dans le continent.

Cet accord, activé par l'Algérie, constitue un saut qualitatif et une référence dans le processus de l'intégration économique et continentale à la faveur de la création de la plus grande Zone de libre-échange dans le monde, avec plus de 1,2 milliard d'habitants et un produit intérieur brut (PIB) global estimé à 2,500 milliards de dollars.

Il aspire également à augmenter la moyenne des échanges interafricains, estimés actuellement à seulement 15%, à 52% en 2020.

L'Algérie mènera, aux côtés des membres restants de l'Union africaine (UA), les prochaines étapes des négociations pour accélérer la mise en place des mécanismes restants, de façon consensuelle, pour garantir les intérêts de tous les membres, a-t-il souligné. Concernant la ZLECAF, le ministre a indiqué qu'elle constitue un choix naturel et stratégique pour l'Algérie, car s'inscrivant dans le modèle national économique visant à ériger l'économie nationale en une économie diversifiée, innovante et compétitive en vue d'assurer son intégration dans la chaîne mondiale de valeurs, notamment à travers la promotion de la diversification des exportations hors

hydrocarbures. L'Algérie accorde «une grande importance à la coopération avec les pays voisins et aux besoins des pays du Sahel», partant de sa conviction que son développement durable ne saurait se réaliser sans une interaction avec les pays voisins, a-t-il soutenu.

L'Algérie a suivi depuis quelques années à développer le réseau des infrastructures de base pour promouvoir le commerce interafricain, en vue d'encourager la coopération et les échanges, à la faveur de la réalisation de plusieurs projets structurels transfrontaliers à même de favoriser la promotion de ses capacités de développement, la circulation des biens et services, la communication, et de réduire les coûts de transport et d'investissement, a rappelé M. Boukadoum.

Il a cité, dans ce sens, la réalisation de la route transsaharienne reliant l'Algérie à six pays et l'autoroute nationale est-ouest, outre la signature en 2009 d'un accord entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria pour la réalisation d'un projet de gazoduc et l'installation de câbles de fibres optiques tout au long de cette ligne pour réduire le fossé numérique.

Le lancement effectif de la ZLECAF exige l'adhésion des acteurs dans les domaines du commerce et de l'économie, y compris le secteur privé, les hommes d'affaires, les institutions financières, les services des douanes, les chambres de commerce et les agences nationales de promotion de l'investissement et la société civile. Le ministre a indiqué que cette rencontre se voulait une occasion propice pour établir des contacts, débattre pour échanger les vues, prendre connaissance des aspirations ainsi qu'à tirer profit des expériences mutuelles et cerner les entraves auxquels les opérateurs économiques sont confrontés, en vue de sortir avec des recommandations et une stratégie adaptée aux défis.

ALGÉRIE-DANEMARK Agriculture : une délégation d'entreprises danoises à Alger du 7 au 9 octobre

Une délégation d'entreprises danoises des secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire effectuée du 7 au 9 octobre une visite en Algérie pour prospecter des opportunités de partenariat avec leurs homologues algériens, a-t-on appris auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Cette délégation participera à un séminaire qui sera organisé mardi à la Chambre nationale d'agriculture, selon la même source.

Lors de ce séminaire, les participants examineront les opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines de l'agriculture, des forêts et de la pêche en Algérie et au Danemark, ainsi que les aspects législatifs en la matière. Une rencontre BtoB sera organisée en marge de cet événement, afin de permettre aux opérateurs des deux pays de discuter des opportunités d'affaires et d'étudier d'éventuels projets communs.

Durant leur séjour en Algérie, les entreprises danoises visiteront également le salon de l'élevage et de l'équipement SIPSA-FILAH.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, avait reçu dimanche en audience, la nouvelle ambassadrice du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, avec laquelle il a abordé les relations de coopération qui lient les deux pays. Cette rencontre tenue en présence des cadres centraux du ministère et des responsables de structures sous-tutelle, «a permis aux deux parties d'évoquer les différents domaines de coopération qui existent déjà entre l'Algérie et le Danemark ainsi que les possibilités d'élargir davantage ce partenariat notamment dans le domaine agricole», selon un communiqué du ministère. Le ministre a souligné, à cette occasion, le caractère stratégique du secteur de l'agriculture en Algérie sur le plan économique et social, et qui participe au Produit intérieur brut du pays à hauteur de 12%.

M. Omari a aussi mis en avant la politique du gouvernement de diversifier l'économie du pays en tablant sur des secteurs productifs notamment l'agriculture, «un secteur qui ne cesse de faire des progrès en quantité et en qualité». A cet effet, il a évoqué d'importantes opportunités de partenariat qui s'offrent aux opérateurs des deux pays afin de concrétiser des projets «gagnant-gagnant». Il a cité, dans ce sens, plusieurs domaines susceptibles de constituer un potentiel de partenariat, tels que les forêts et leurs produits ligneux et non ligneux, les plantes aromatiques et médicinales, la pêche et l'aquaculture afin d'augmenter la production nationale, l'agriculture biologique, la logistique et le packaging, avec des possibilités de création de plates forme logistiques notamment au Sud du pays dédiées à l'exportation de produits agricoles notamment vers le continent africain, précise le communiqué.

L'Ambassadrice a souligné, quant à elle, «l'excellence des relations entre les deux pays estimant qu'il existe beaucoup d'opportunités pour renforcer encore davantage la coopération entre l'Algérie et le Danemark notamment dans le domaine agricole qui revêt une importance capitale dans l'économie danoise, puisque 25% de ses exportations sont d'origine agricole», note la même source.

APS

FORUM MAGHRÉBIN DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE: L'Algérie doit revoir sa stratégie en matière de lutte contre la rage

L'Algérie doit impérativement développer sa stratégie de lutte contre la rage, en stérilisant et en vaccinant les chiens errants afin d'atteindre l'objectif «zéro cas» d'ici quelques années, a recommandé lundi à Alger le professeur vétérinaire Rachid Bouguedour.

Il s'exprimait lors du Forum Maghrébin de médecine vétérinaire et des productions animales organisé à la veille de la tenue du Salon international de l'élevage et de l'équipement SIPSA-FILAH 2019 au palais des expositions d'Alger sous le thème «Pour une agriculture intelligente, face au défi d'une sécurité alimentaire et sanitaire durable». «Une maladie ancestrale, mais elle est endémique en Algérie comme dans tout les pays de l'Afrique du Nord» a prévenu M.

Bouguedour lors de sa communication portant sur la santé publique vétérinaire, présentée à l'ouverture de ce Forum regroupant plusieurs experts nationaux et étrangers spécialisés dans le secteur de la santé vétérinaire. Se référant aux statistiques de l'OMS, il a affirmé que des cas de rages humaines sont enregistrés chaque année «même si en en parle pas beaucoup». «Rien que pour l'année 2018, l'Algérie a enregistré 22 cas humains touchés par le virus de la rage et 510 cas animaux atteints par le virus», a-t-il déclaré.

Pour cet ancien directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, l'abattage des chiens errants n'est pas une solution car, a-t-il dit «cela ne sert à rien de tuer un chien errant car il sera rapidement remplacé par d'autres», a-t-il argué,

en assurant que la solution serait plutôt de faire baisser les population canine en les stérilisant.

«On doit les capturer, les stériliser, les vacciner et les relâcher dans la nature.

D'autant plus que la vie d'un chien errant est très courte», a-t-il insisté.

Il a ajouté que cette forme de lutte préventive contre la rage, qui est peu coûteuse par rapport aux traitements des cas atteints, a fait ses preuves en Tunisie, au Kenya mais également au pays d'Amérique du sud.

«Les opérations de vaccination se font dans de petits centres par des étudiants en médecine vétérinaire ce qui permet au pays de prévenir ce virus redoutable et au futurs vétérinaires de s'entraîner à l'exercice de leur profession», a-t-il ajouté.

FUITES D'EAU À TEBESSA: Plus de 2.300 points noirs traités

2.341 fuites d'eau, constituant des «points noirs» sur le réseau distribution d'eau potable ont été éliminées à travers plusieurs communes de la wilaya de Tébessa entre le 1er janvier et le 31 août dernier, a indiqué dimanche le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), Lakhdar Hadhoud.

Le même responsable a précisé, à l'APS, que 2.605 «points noirs» ont été recensés durant cette période, dont 239 dans les stations de pompage, soulignant que 2.341 ont été traités et éliminés dans le but d'améliorer l'approvisionnement des citoyens en eau potable.

Il a également révélé que 135 cas d'attaques sur le réseau d'approvisionnement et branchement illicite ont été recensés à travers plusieurs communes, notamment Bir El Ater, El Oglia, El Malha et Safsaf El Ouesra.

Dans ce contexte, M. Hadhoud a fait savoir qu'un comité intersectoriel spécial composé de la direction des ressources en eau, l'ADE, les assemblées populaires communales et la police de l'environnement, a été mis en place afin de lutter contre ce phénomène qui réduit la quantité d'eau destinée aux citoyens, et qui est souvent utilisée pour l'irrigation agricole.

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable des habitants de Tébessa, le directeur de l'ADE a déclaré que la saison estivale avait été marquée par une «amélioration remarquable» de la distribution de l'eau à travers plusieurs communes, suite à l'augmentation du volume transféré à partir du barrage de Ain Dalia (Souk Ahras) qui a atteint 30.000 m³. Aussi, la rénovation des réseaux de distribution d'eau potable dans plusieurs communes, notamment à Tébessa, Hammamet et Ouenza, a amélioré le taux d'approvisionnement, qui varie entre l'alimentation quotidienne, une fois tous les deux jours et tous les trois jours, a ajouté le même responsable.

A noter que l'ADE de Tébessa gère l'approvisionnement en eau potable des habitants de 15 communes sur un ensemble de 28, et compte actuellement 83 puits profonds et 26 stations de pompage destinées à fournir 684.000 habitants de la population de cette wilaya frontalière un volume de 72.000 m³ par jour.

OUARGLA: 18 tonnes de déchets plastiques collectés lors d'une campagne associant les établissements éducatifs

Pas moins de 18 tonnes de déchets plastiques ont été collectés lors d'une campagne, en cours, impliquant les établissements éducatifs dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de l'Environnement (DE).

La campagne en question, lancée le 21 septembre dernier par l'annexe de la Maison de l'Environnement d'Ouargla et s'étalant sur une durée d'un mois, cible en premier les élèves des établissements éducatifs à travers un concours à échelle de wilaya de collecte des déchets plastiques, a expliqué à l'APS la chargée de la sensibilisation, de l'information et de l'éducation environnementale à la DE, Asma Goudjil. Elle a été aussi l'occasion de faire une sensibilisation, à travers des supports audiovisuels, sur les dangers du plastique sur l'Environnement, notamment les sachets et les bouteilles, et leur rejet de façon anarchique dans la nature, impactant négativement sur la vie quotidienne du citoyen et sur son environnement, a-t-elle ajouté. L'opération de collecte des déchets devra toucher aussi les administrations locales, les hôtels, les salles de fêtes et les restaurants, en plus de l'implication des citoyens et de la femme au foyer, a poursuivi Mme Goudjil.

BOUIRA: Raccordement début novembre de la commune de Zbarbar au réseau du gaz naturel

La municipalité enclavée et montagneuse de Zbarbar, située à près de 60 km au nord-ouest de Bouira, sera raccordée le 1^{er} novembre prochain au réseau de gaz naturel, a indiqué dimanche le wali Mustapha Limani en marge de sa visite de travail dans cette commune.

Selon la fiche technique du projet inspecté par M. Limani, une enveloppe financière de 378 millions de dinars a été allouée à cette opération, dont les travaux devront prendre fin d'ici à la fin du mois en cours.

«Le projet est presque terminé, il ne reste que quelques retouches afin de raccorder les foyers de Zbarbar au réseau de gaz naturel le 1^{er} novembre prochain», a assuré le premier magistrat de la wilaya sur le site du chantier.

Au cours de sa visite, M. Limani a donné des instructions aux responsables du secteur de l'énergie pour accélérer la cadence des travaux afin d'honorer l'engagement de la wilaya au profit des habitants de Zbarbar.

Par ailleurs, le même responsable s'est rendu dans la commune voisine de Maïlla pour s'enquérir des préoccupations de la population locale relatives essentiellement à l'eau potable.

«Ce n'est pas normal qu'une commune disposant d'un barrage comme celui de Koudiet Acerdoune, ne bénéficie pas de cette ressource vitale», a déploré le wali, qui a inspecté les tra-



voux d'un projet visant à raccorder cette municipalité au système des grands transferts.

Lancés depuis 4 ans, les travaux accusent un énorme retard, ce qui a soulevé la colère de M. Limani, qui a demandé aux responsables concernés

de le rattraper «le plus tôt possible» afin de renforcer l'alimentation en eau potable dans cette région, qui s'approvisionne uniquement de l'unique source locale, selon le président de l'Assemblée populaire communale, Ahmed Belkadi.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE DE KHENCHELA: 89 projets financés au cours des 9 derniers mois

Pas moins de 89 projets ont été financés par l'agence de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) de la wilaya de Khenchela durant les neuf derniers mois, a-t-on appris dimanche de son directeur, Baâli Ayache.

Ces projets, dont 14 sont initiés par les femmes, ont nécessité un financement de l'ordre de 319 millions de dinars, selon la même source qui a indiqué qu'en raison des spécificités de la wilaya de Khenchela, le secteur agricole s'est tout naturellement taillé la part de lion avec 69 projets financés, suivi des métiers et l'artisanat avec 15 projets, les services (3) et le BTP (2).

Ce même responsable a aussi révélé que pas moins



de 253 dossiers ont été déposés auprès de l'agence de wilaya de la CNAC durant cette même période.

Sur ce nombre de pro-

jets, 246 ont été validés par la commission chargée d'étudier les dossiers, dont 132 projets ont obtenu une approbation de finance-

ment par les banques et 110 porteurs de projets ont pu bénéficier de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, 179 postes d'emploi ont été créés au profit de chômeurs âgés entre 30 et 50 ans, grâce aux projets financés depuis le premier janvier 2019 à ce jour, a ajouté M. Baâli.

En plus d'avoir géré la forte affluence des demandeurs d'emploi inscrits à l'agence de wilaya de l'emploi, la CNAC de Khenchela a organisé depuis le début de l'année en cours, 3 campagnes de sensibilisation et 3 ateliers d'information dans les établissements pénitentiaires de Khenchela, Kais et Babar, a-t-on signalé.

BOUMERDÈS: Plus de 7.500 emplois créés durant le premier semestre 2019

Plus de 7.500 postes d'emplois (toutes formules confondues) ont été créés à Boumerdes, durant le premier semestre de cette année, contre 22.493 emplois créés durant l'année 2018, a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'emploi de la wilaya. Sur ce total d'emplois créés, 7.300 sont à l'actif du secteur économique et de l'Agence de l'emploi de la wilaya, a indiqué à l'APS, Abdelmalek Atailia.

Le reste des emplois a été créé par le secteur administratif, outre différents dispositifs publics de soutien à l'emploi, dont le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), les Contrats de travail aidé (CTA), l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM, a-t-il ajouté. Toujours selon

les chiffres fournis par M. Atailia, la même période a enregistré une offre globale de 7.087 emplois, contre 17.858 offres d'emplois enregistrées, durant toute l'année 2018. Une part léonine de ces offres d'emplois, soit 6.600 offres, ont été assurées par les dispositifs de recrutement classique, contre 4000 offres assurées dans le cadre des CTA, et une quarantaine dans le cadre du DAIP. Les agences locales de l'emploi de la wilaya ont enregistré, pour leur part, plus de 17.100 demandés d'emplois, à la période indiquée, dont 13.100 demandes relevant de la gente masculine, et près de 4000 de la gente féminine, est-il signalé de même source.

Le taux de chômage à Boumerdes a

enregistré une «légère hausse», en passant de 10,29% en 2018, à 11,17% durant le premier semestre 2019, a souligné le même responsable, prévoyant une «baisse de ce chiffre vers la fin de cette année, à 11%, grâce aux différents placements actuellement en cours», a-t-il indiqué.

Ce taux (de chômage) représente 67.000 âmes du volume de la population inactives, sur un total de plus de 530.000 personnes occupées.

Le volume des personnes actives est de 600.000 âmes, sur une population globale estimée à plus de 980.000 personnes résidentes dans la wilaya, est-il signalé par ailleurs.

RELIZANE: Session de formation "Environnement et énergies renouvelables" au profit des journalistes

Une session de formation en environnement et énergies renouvelables a été lancée hier à la maison de l'environnement d'El Matmar (Relizane) en faveur des représentants de la presse de la wilaya.

Cette session s'insère dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et celui de la Communication visant à former des journalistes dans le domaine environnemental, en vue de leur permettre contribuer à consécration de la culture environnementale, a souligné le directeur de la maison de l'environnement, Lakhdar Mehdaoui. Le programme de cette session encadrée par des cadres de l'institut national de formations en environnement et des universitaires, comprend un ensemble de thèmes abordant, entre autres, «la gestion intégrée des déchets», «la production propre et la consommation durable et la préservation de la biodiversité», «l'économie verte et les énergies renouvelables» et «l'éducation environnementale pour un développement durable». Cette formation de 10 jours vise à acquérir des



performances et de nouvelles informations sur la protection de l'environnement, les énergies renouvelables et le développement durable et à consacrer la culture environnementale par la sensibilisation sur la préservation de l'en-

vironnement. Cette formation permet de renforcer les connaissances de journalistes dans le domaine de l'environnement en vue de sensibiliser la société sur des sujets liés à ce thème, selon les explications fournies.

GHARDAÏA: Faire connaître les zaouïas pour une orientation éducative saine

Les participants à une journée d'étude sur le rôle des zaouïas dans la formation ont prôné, lundi à Ghardaïa, la nécessité de faire connaître les Zaouïas algériennes en vue de contribuer à une orientation éducative saine des nouvelles générations.

Les intervenants ont mis l'accent sur la place de choix des zaouïas aux côtés d'autres structures et institutions religieuses qui veillent à la propagation et la diffusion des enseignements de l'Islam et des valeurs de tolérance et de modération, conformément au référent religieux algérien. Les zaouïas ont de tout temps joué un rôle fondamental dans la préservation de l'identité religieuse des algériens et le renforcement de l'unité de la Ouma (société), ont souligné les participants à cette journée d'étude organisée à la zaouïa "El-Houda et El-Dia" située à Bensmara, un quartier périphérique de la ville de Ghardaïa. Ils ont également appelé les citoyens à se parer des vertus islamiques,

notamment les valeurs de reconnaissance mutuelle, de miséricorde, de tolérance et de paix pour vivre ensemble dans un environnement pacifié. Un responsable de la zaouïa a affirmé que les disciples de la zaouïa El-Houda et El-Dia œuvrent à la promotion des vraies valeurs de l'Islam pour faire barrage à toutes les formes de radicalisation. Plusieurs thèmes ont été débattus durant cette journée d'étude, notamment les zaouïas en Algérie, leur histoire et contribution à la propagation des préceptes de l'Islam, le rôle de la zaouïa dans la formation de l'individu: cas de la Zaouïa El-Houda et El-Dia, ainsi que la culture de paix et d'amour entre les musulmans. Des séances de Dikr, panégyriques du Prophète (QSSL), suivies d'une lecture en groupe du saint Coran avec la participation des centaines de fidèles, en présence des autorités locales, ont ponctué cette rencontre à dimension académique et spirituelle.

MILA: L'EPH "Frères Toubal" renforcé «début 2020» par plus de 30 lits supplémentaires

L'établissement public hospitalier (EPH) des frères Toubal sera renforcé «au début de l'année prochaine» par plus de 30 lits supplémentaires après le parachèvement des travaux de son extension, a-t-on appris, dimanche, du directeur de la santé (DSP), Saïd Ouabbas.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que l'opération d'extension permettra de porter la capacité d'accueil de cette structure de santé à plus de 120 lits, soulignant que l'enveloppe financière réservée à ce projet est puisée du budget alloué au secteur.

Les actions à entreprendre portent sur le transfert des bureaux administratifs à des services hospitaliers réservés aux femmes et aux



hommes et seront réceptionnées à la fin de l'année en cours, a fait savoir la même source.

Une étude relative à la création de deux services de permanence et des urgences a été entamée par les services de la santé dans le cadre de l'amélioration des prestations de service au sein de cet établissement, a indiqué M.

Ouabbas. Le même secteur, a-t-il révélé, prévoit aussi la réhabilitation et l'extension de l'hôpital psychiatrique de la commune de Oued Athmania (Sud de Mila) avec la mobilisation d'un montant financier de 150 millions DA, ce qui permettra, selon lui, de porter le nombre de lits à plus de 300 et la prise en charge

des malades issus de 17 wilayas de l'Est du pays.

S'agissant de l'encadrement médical, le DSP a souligné que le déficit signalé dans la wilaya en matière de médecins spécialistes a été comblé avec le recrutement de 37 praticiens à travers l'ensemble des infrastructures sanitaires en plus du recrutement prochain à l'hôpital Mohamed Medahi de la localité de Ferdjouda de 3 autres médecins spécialisés en gynécologie obstétrique.

Ce nombre de médecins devrait être porté à 45 nouveaux praticiens, dans le cadre du programme tracé par le ministère de tutelle visant l'amélioration des prestations des services à l'échelle locale, a-t-on signalé de même source.

ANNABA: Le chef de la BRI placé sous mandat de dépôt pour «corruption aggravée»



Le juge d'instruction près le tribunal d'El Hadjar (Annaba), a ordonné, dimanche soir, le placement du chef de la brigade de recherches et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya, sous mandat de dépôt pour «corruption aggravée», a-t-on appris de source judiciaire.

Arrêté mercredi soir en flagrant délit de corruption dans un des commerces du Cours de la Révolution au centre-ville d'Annaba, le mis en cause a comparu, dimanche, devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar et a été entendu par le juge d'instruction du même tribunal, a précisé la même source.

Le prévenu (N.L), âgé de 46 ans, est commissaire de police à la Sûreté de wilaya d'Annaba et occupait le poste de chef de la brigade de recherches et d'investigations (BRI), a-t-on rappelé.

S'agissant du complice du mis en cause, il a comparu également devant le juge d'instruction près le tribunal d'El Hadjar et a été placé sous mandat de dépôt, a ajouté la même source.

TIZI-OUZOU: Une personne meurt par noyade

Une personne a perdu la vie par noyade dimanche après midi au niveau de la plage du caroubier, dans la commune d'Azefouf (70 Km au Nord de Tizi-Ouzou), a indiqué la protection civile.

Le corps de la victime, un jeune homme âgé de 28 ans et originaire de Bouzguene, a été transféré par les éléments de l'unité de la protection civile d'Azefouf vers la morgue de l'hôpital de la même ville, a-t-on ajouté de même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 4 morts en 24 heures



Quatre personnes sont mortes dans 3 accidents de la circulation survenus durant les 24 dernières heures à travers le territoire national, indique lundi la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec 2 personnes décédées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la RN 46, commune d'Oultem, précise la même source. Par ailleurs, un élève âgé de 11 ans est décédé et 2 autres ont été blessés suite à l'effondrement d'un mur du bloc sanitaire du CEM Ali Zermani, commune de Bouandas dans la wilaya de Sétif, ajoute le communiqué. A Tizi-Ouzou, un homme âgé de 28 ans est décédé noyé en mer à la plage Caroubier dans la commune d'Azefouf, relève la Protection civile.

AFRIQUE DU SUD: 5 morts dans un accident de la circulation dans l'est du pays



Cinq personnes ont été tuées et sept autres blessées dimanche, dans un accident de la circulation près de Durban, à l'est de l'Afrique du Sud, rapportent des médias, citant les services de secours locaux.

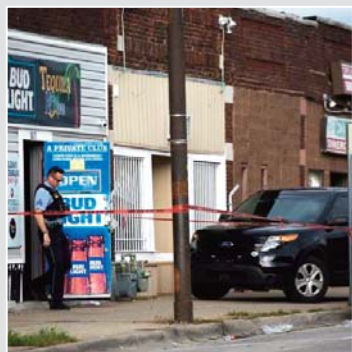
L'accident a eu lieu suite à la collision de deux véhicules dont un transportant douze passagers.

Fin septembre, au moins sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans la collision de plusieurs véhicules à Tshwane, près de la capitale Pretoria.

Les routes sud-africaines connaissent une hausse importante des accidents en particulier durant les weekends et les saisons des festivités.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, a lancé samedi une campagne nationale de lutte contre les accidents de la circulation, un véritable problème dans ce pays d'Afrique australe. Selon la Road Traffic Management Corporation, plus de 14.000 personnes ont été tuées dans des accidents de la route en 2018 en Afrique du Sud.

ETATS-UNIS: 4 morts dans une fusillade dans un bar du Kansas



4 personnes ont été tuées et cinq blessées lors d'une fusillade dans un bar du Kansas dans la nuit de samedi à dimanche, ont indiqué la police locale et des médias.

«Neuf touchés par balle, quatre morts», a tweeté la police de Kansas City.

Un porte-parole de la police a indiqué à la chaîne locale KSHB que personne n'avait pour l'heure été arrêté et qu'on ignorait s'il y avait plus d'un tireur.

Le ou les suspects sont entrés dans un bar et ont commencé à tirer, a-t-il ajouté.

Deux des personnes décédées sont des Mexicains, a précisé la police.

«Il y a eu des troubles ou une bagarre plus tôt dans la soirée, et nous enquêtons pour établir si des gens qui avaient été expulsés du bar ou étaient partis y sont revenus», a précisé un porte-parole au Washington Post.

Les cinq blessés étaient dans un état stable, selon KSHB.

ITALIE: 2 morts et 25 disparus dans un naufrage de migrants à Lampedusa

2 corps ont été repêchés et environ 25 personnes sont portées disparues après le naufrage, hier, d'un bateau de migrants au large de l'île italienne de Lampedusa, selon les garde-côtes italiens.

Ces derniers ont été appelés peu après minuit au secours d'un bateau transportant une cinquantaine de migrants en train de sombrer au large de Lampedusa, selon un communiqué, qui précise que 22 personnes ont pu être sauvées.

Alors que les secours approchaient, le bateau a chaviré «en raison des conditions météorologiques difficiles et d'un mouvement de panique des migrants», indique la même source.

«Les recherches par mer et air d'éventuels survivants se poursuivent», ont ajouté les garde-côtes.

Selon des survivants du naufrage cités par les médias italiens, au moins huit enfants figurent parmi les disparus.

La Méditerranée est devenue la voie maritime la plus dangereuse du



monde. Depuis le début de l'année, au moins 1041 hommes, femmes et

enfants sont morts en tentant la traversée pour gagner l'Europe.

HONG KONG: Comparution des premiers manifestants condamnés pour port du masque

Des manifestants hongkongais, arrêtés pour avoir bravé l'interdiction de défilier le visage masqué, ont comparu lundi devant un tribunal après un weekend d'affrontements sanglants avec la police et des actes de vandalisme qui laissent le réseau de métro paralysé, rapportent des médias.

Hong Kong a été secouée par trois jours consécutifs de flash-mobs et d'actions non autorisées après la décision de la cheffe de l'exécutif de Hong Kong Carrie Lam d'invoquer une loi d'urgence pour interdire aux manifestants de dissimuler leur visage. Cette



mesure, annoncée vendredi, a mis le feu aux poudres et des dizaines de milliers de personnes ont bravé l'interdiction tout le weekend en manifestant avec un

masque sur le visage.

Lundi matin, deux premières personnes à être jugées pour avoir enfreint cette interdiction, un étudiant et une femme de 38 ans, ont comparu devant un tribunal de Hong Kong.

Les deux prévenus ont été accusés de rassemblement illégal, un fait passible de trois ans d'emprisonnement, et d'avoir enfreint l'interdiction de porter un masque dans les rassemblements publics, qui prévoit une peine maximale d'un an de prison.

Le juge a acquitté finalement les deux manifestants sous caution.

JAPON-CORÉE DU NORD: Collision entre un bateau nord-coréen et un patrouilleur japonais

Un bateau nord-coréen a heurté lundi un navire de surveillance de l'Agence japonaise de la pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) du Japon, un accident qui a envoyé environ 20 Nord-Coréens par-dessus bord, ont annoncé les garde-côtes nippons.

«Nous dépêchons des navires de secours et des avions sur place, mais nous n'avons pas davantage de

détails» sur la collision pour le moment, a déclaré à la presse un porte-parole des garde-côtes japonais.

L'embarcation nord-coréenne, probablement un bateau de pêche, se serait retournée partiellement après l'accident survenu dans la mer du Japon, à 350 km au nord-ouest de la péninsule de Noto, dans la préfecture d'Ishikawa (centre-ouest du Japon),

a-t-il ajouté. «Nous avons renforcé les patrouilles dans ces eaux, en coopération avec l'agence de la pêche» ces dernières années, face à la multiplication des cas de pêche illégale par des embarcations nord-coréennes, a rappelé le porte-parole des garde-côtes.

L'an dernier, dix Nord-Coréens à bord d'un esquif en bois qui dérivait au large du Nord du Japon avaient été secourus et renvoyés dans leur pays.

INDE: 2 morts dans le crash d'un avion d'entraînement



Deux pilotes stagiaires ont trouvé la mort dans le crash d'un avion d'entraînement, survenu, dimanche, dans le district de Vikarabad, près d'Hyderabad, a fait savoir, lundi, la police indienne.

«Les deux pilotes stagiaires, dont une femme, étaient tous deux étudiants de l'Académie d'aviation Rajiv Gandhi», selon la

police, notant que l'avion avait décollé de l'aéroport de Begumpet à Hyderabad et participait à une sortie d'entraînement.

Le drame s'est produit après que le pilote ait, vraisemblablement, perdu le contrôle de l'appareil, qui s'est renversé plusieurs fois avant de finir dans les champs de coton du village de Sultanpur, à environ 100

km d'Hyderabad. Une enquête sera enclenchée par les autorités compétentes pour déterminer les circonstances exactes de ce crash. Il y a deux jours, un autre avion d'entraînement s'est écrasé lors de son atterrissage dans une école de pilotage à Shirpur, dans le Maharashtra, sans faire toutefois de victimes.

KENYA:

Au moins 625 policiers impliqués dans des actes criminels en 10 mois

Au moins 625 policiers de différents services au Kenya ont été impliqués dans des actes criminels au cours des 10 derniers mois, révèle un rapport élaboré par l'Unité des affaires internes de la police kényane.

Les cas signalés concernent la police administrative (AP), la Direction des enquêtes criminelles (DCI) et la police régulière, selon les résultats de ce rapport relayé par le journal «Sunday Standard».

Ce bilan s'inscrit en nette augmentation de 488 cas signalés par rapport à la même période l'année dernière, ce qui se traduit par environ 62 actes criminels commis par des policiers chaque mois.

Les actes vont des «simples pots-de-vin de 50 shillings aux barrages routiers de la police aux cas les plus complexes comme les meurtres, vols, extorsions, enlèvements, fusillades et trafic de drogue», précise la même source.

Le dernier incident mettant en cause des policiers et des voleurs s'est produit, samedi soir, lorsque trois policiers du commissariat de Kayole auraient été impliqués dans le vol de 6 millions de shillings (60.000 dollars) dans une résidence à Nairobi.



CONGO:

Campagne de distribution de moustiquaires pour lutter contre le paludisme

Le Premier ministre congolais Clément Mouamba a lancé jeudi dans la banlieue de Brazzaville une campagne de distribution de plus de trois millions de moustiquaires imprégnées d'insecticides afin de lutter contre le paludisme, première cause de mortalité dans le pays, notamment chez les enfants.

Prévue pour cinq jours, la campagne, financée par le Fonds mondial de lutte contre le Paludisme, le Sida et la tuberculose, a pour cible les cinq millions d'habitants de douze Départements du Congo.

Le Fonds a déboursé 12 millions d'euros (8 milliards de FCFA) pour cette campagne. La dernière du genre remonte à 2012,



selon le ministère de la Santé. «Ce sont au total plus de 3 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action qui vont être distribuées, soit une moustiquaire pour deux personnes.

L'objectif est de couvrir

au moins 90% des ménages du pays», a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la Population.

«Le paludisme continue à être un tueur de nos enfants (de 0 à 5 ans). Le paludisme touche toutes les couches sociales. C'est

la première cause d'hospitalisation et de décès. Lutter contre le paludisme n'est pas un luxe mais une obligation», a ajouté Mme Mikolo. Selon le ministère de la Santé, trois enfants sur dix meurent du paludisme qui représente également la première cause d'absentéisme à l'école et au travail.

Depuis 2008, le Congo applique théoriquement la gratuité du traitement du paludisme pour les enfants de 0 à 15 ans et pour les femmes enceintes. «Nous sommes en train de multiplier les initiatives afin d'atteindre l'objectif d'éliminer le paludisme en 2030», un horizon fixé par l'OMS pour tous les pays africains, a affirmé Mme Mikolo.

THAÏLANDE:

6 éléphants périssent en glissant en bas d'une cascade



6 éléphants sauvages sont morts noyés après avoir glissé en bas d'une cascade dans un parc national dans le nord-est de la Thaïlande, ont rapporté samedi des médias.

Les responsables du parc national de Khao Yai ont été alertés à 03H00 du matin, les bruissements des animaux ayant été entendus, ont indiqué les responsables de la préservation de la faune et de la végétation sauvages, cités par des médias. Ils ont découvert quelques heures plus tard les corps de six éléphants au pied des chutes de Haew Narok.

Deux autres se sont retrouvés coincés dans les rochers après avoir apparemment tenté de se porter au secours de leurs compagnons.

Ils ont eu la vie sauve, selon les responsables de la préservation de la faune sauvage.

Sur un vidéo on pouvait voir un autre éléphant luttant désespérément pour tenter de remonter et de rejoindre les deux piégés sur la paroi. Les responsables du parc ont lancé de la nourriture enrichie avec des suppléments alimentaires pour donner aux éléphants la force de remonter et de regagner la forêt.

Selon eux, les deux éléphants «sauveteurs» ont finalement pu être secourus mais ils étaient dans un état de stress extrême, ont raconté les responsables. D'après, le porte-parole du parc national Sompoch Maneerat, «personne ne sait avec certitude pourquoi ils sont tombés, mais la nuit dernière, il y a eu de fortes pluies».

La cascade de Haew Narok, haut lieu touristique, a été fermée au public au moment des opérations de sauvetage.

Au cours des dernières décennies, la déforestation a privé les éléphants sauvages de leur habitat naturel, les mettant d'avantage au contact des hommes.

ANGLETERRE:

Un accident de la route fait 37 blessés dans le sud-ouest de l'Angleterre



Un bus à impériale a percuté samedi un autre véhicule, a fait un tonneau et a terminé sa course dans un champ, dans le Devon, dans le sud-ouest de l'Angleterre, faisant 37 blessés, dont huit potentiellement graves, a annoncé la police locale. Les passagers ont été désincarcérés de l'épave.

L'accident est survenu sur une grande route entre Totnes et Paignton.

Les blessés ont été acheminés vers des hôpitaux de la région et certains d'entre eux ont depuis été renvoyés chez eux, a annoncé la police, ajoutant que dix autres personnes ont été examinées à proximité, sans nécessiter de traitement supplémentaire.

L'accident a été déclaré «incident majeur». Une ambulance et des équipes de pompiers se sont également précipitées sur les lieux.

APS

COLOMBIE:

52 ex-membres des Farc assassinés depuis janvier 2019

Cinquante-deux (52) ex-membres de la guérilla dissoute des Farc ont été assassinés depuis janvier dernier, selon la Mission de vérification de l'ONU en Colombie, chargée de contrôler la mise en œuvre de l'accord de paix signé en 2016 entre le gouvernement et le groupe armé.

Selon un communiqué de la Mission onusienne, relayé par des médias, 24 ex-guérilleros ont été tués dans le pays sud-américain, entre le 27 juin au le 26 septembre, «Depuis la signature de l'accord de paix (en novembre 2016), la mission a recensé 147 homicides, 12 disparitions et 21 tentatives d'homicides», a ajouté le communiqué publié vendredi à Bogota, relayant les grandes lignes d'un rapport à ce sujet du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres. La majorité de ces assassinats ont été commis dans les départements du Cauca, Nariño, Cauqueti, Valle del Cauca, Putumayo (sud-ouest), Antioquia (nord-ouest), Norte de Santander (nord-est) et Meta (centre).

Citant le rapport du chef de l'ONU, la mission onusienne a ajouté

que «la grande majorité» des combattants des Farc, transformés en parti politique sous le même acronyme, continuent de participer au processus de paix. M. Guterres a également appelé à la «mise en œuvre intégrale de l'accord de paix», a précisé le texte.

Pour l'Agence pour la réincorporation et la normalisation (ARN), quelque 13.022 anciens guérilleros des ex-Farc ont adhéré au processus

de paix, dont 3.112 suivent leur réinsertion sociale et économique dans des «espaces territoriaux de formation et de réincorporation» (ETCR selon le sigle espagnol).

En vertu de l'accord de paix de 2016, l'ex-guérilla des Farc a démobilisé ses combattants et abandonné l'action armée en se transformant en parti politique actuellement représenté par 10 membres aux deux chambres du Parlement.

ROUMANIE:

10 morts dans la collision entre un poids-lourd et un minibus

Dix personnes ont été tuées et sept autres blessées samedi à l'aube lors d'une collision frontale entre un poids-lourd et un minibus dans l'est de la Roumanie, a annoncé la police.

Neuf des 16 personnes à bord du minibus ainsi que le chauffeur du poids-lourd sont décédés lors de cet accident, l'un des plus graves survenus récemment dans un pays dont le mauvais état des routes est souvent mis en cause par les automobilistes. «Parmi les blessés, quatre sont dans un état grave», a déclaré le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Raed Arafat.

La Roumanie détient le record au sein de l'Union européenne pour le nombre de décès provoqués par des accidents de la route, avec 96 morts pour un million d'habitants recensés en 2018, contre une moyenne de 49 décès parmi les 28 Etats membres.

CHIRURGIE BARIATRIQUE : LE DIABÈTE DISPARAIT DÈS LA SORTIE DE L'HÔPITAL

Les chercheurs de l'Inserm ont découvert qu'après une opération de chirurgie bariatrique, le diabète disparaît bien avant et indépendamment de la perte de poids.

Même si 3 Français sur 4 se jugent en bonne santé, 30% d'entre eux sont en surpoids et 16% obèses. Or le surpoids, même léger, a d'innombrables conséquences sur la santé. Il est à l'origine de maladies cardiovasculaires, de troubles musculo-articulaires et du développement d'un diabète de type 2, et peut mener à un décès prématuré.

En cas d'excès de poids important, il ne reste parfois qu'une solution : la chirurgie bariatrique pour réduire l'appétit du patient. Les interventions les plus couramment proposées sont la gastrectomie en manchon et le bypass gastrique. Dans le premier cas, l'estomac est remodelé pour ne former plus qu'un tube. Dans le cas du bypass, l'estomac est carrément court-circuité pour modifier le circuit alimentaire. Dans les semaines qui suivent l'opération, les patients maigrissent rapidement. Mais les

chercheurs de l'Inserm ont noté qu'avant même cette perte de poids et dès leur sortie de l'hôpital, leur diabète de type 2 était nettement amélioré.

Pour les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, la chirurgie n'a pas qu'un simple effet sur la prise alimentaire mais modifie également le métabolisme de l'intestin. "Après la chirurgie, l'intestin nouvellement remodelé du patient, comme celui du rat, se met à consommer des quantités très importantes de glucose", explique Maude Le Gall, chargée de recherche Inserm. "Il détourne le glucose alimentaire et sanguin pour sa propre consommation. Ce phénomène, qui se met en place au bout d'à peine quelques jours, pourrait contribuer à l'amélioration rapide de la glycémie et à la disparition du diabète."



LA VIANDE ROUGE PROBABLEMENT CANCÉRIGÈNE

Le Centre international de recherche sur le cancer vient de classer la viande rouge comme "probablement cancérigène pour l'homme". Pour les experts, chaque portion de 50 grammes de viande transformée consommée quotidiennement accroît le risque de cancer colorectal de 18%. Dans un document publié dans la revue médicale The Lancet Oncology, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a annoncé que la consommation de viande rouge avait été classée comme "probablement cancérigène pour l'homme" (groupe 2A) et que la consommation de produits carnés transfor-



més était, quant à elle, classée "cancérigène pour l'homme" (groupe 1) au même titre que le tabac ou l'alcool. Les experts européens venus de 100 pays différents se sont basés sur 800 études sur le

intestin grêle...) pourrait être provoqué par une consommation excessive de viande rouge.

Selon l'OMS, le terme "viande rouge" se réfère à la viande de bœuf, porc, agneau, chèvre, y compris celle contenue dans les aliments transformés et dans la plupart des steaks hachés. Cela ne comprend pas la volaille, le gibier sauvage, ou les abats (toutefois, l'impact de la consommation d'abats et de gibier sauvage sur le risque de cancer est inconnue).

Le terme "viandes transformées" se réfère à la viande conservée par la fumée ou la salaison, ou l'ajout de conservateurs chimiques. Cela comprend, par exemple, le jambon, le

salami, les saucisses...

Dans ses recommandations contre le cancer, l'OMS conseille d'éviter de manger plus de 500 grammes de viande rouge par semaine (500 grammes de poids cru, ce qui équivaut à environ 700-750 grammes de poids brut) et d'éviter les viandes transformées, autant que possible.

De fortes présomptions pèsent sur le rôle du fer hémique (présent dans le sang qui contient la viande) dans le développement de cancers, ainsi que, dans le cas des charcuteries, celui des nitrates et nitrites utilisés pendant leur fabrication.

LA THÉRAPIE CANINE BÉNÉFIQUE POUR LES ENFANTS MALADES D'UN CANCER

Des contacts quotidiens avec un chien procureraient aux enfants atteints de cancer un rythme cardiaque plus stable et une anxiété moindre. Les parents de ces enfants verraient aussi leur niveau de stress diminuer. Et si les chiens aident les enfants à combattre le cancer ? C'est ce que suggèrent les premiers résultats d'une étude menée par des chercheurs de l'American Humane Association et présentée au congrès de l'Association américaine de pédiatrie tenu à Washington (Etats-Unis). Ceux-ci montrent que le contact quotidien avec un chien diminuerait le niveau d'anxiété des enfants atteints de cancer, mais aussi celui de leur famille.

Des niveaux d'anxiété moindres
Les 51 patients suivis lors de cette étude sont âgés de 3 à 17 ans, et souffrent d'un cancer diagnostiqué récemment. Les chercheurs leur

ont attribué soit le traitement standard prescrit à la suite de leur diagnostic, soit, en plus de ce traitement, un contact quotidien de 15 minutes avec un chien de thérapie. Cette pratique correspond à la méthode de "thérapie assistée par l'animal", qui consiste à inclure de manière intentionnelle les animaux dans le traitement d'une maladie. Pendant quatre mois, les chercheurs ont relevé les comportements psychosociaux, le pouls et la pression sanguine avant et après chaque session de thérapie animale. En parallèle, les chercheurs ont également mesuré l'anxiété de chaque chien après les sessions.

Les premiers résultats sont prometteurs puisque les enfants bénéficiant de la thérapie assistée par l'animal montrent des rythmes cardiaques plus stables et des niveaux d'anxiété plus faibles que les enfants n'ayant pas eu de contact avec un chien. Les parents de ces enfants présentent

aussi un stress moindre.

Cette étude s'achèvera en 2016 et permettra d'avoir une idée plus précise de l'impact d'un chien dans l'acceptation d'un cancer. Si un effet positif est démontré, l'accès aux chiens de thérapie pourrait être renforcé dans les hôpitaux, améliorant la qualité de vie des enfants atteints de cancer. En effet, "bien que le taux de survie a fortement augmenté au cours des 40 dernières années chez les enfants atteints de cancer, la qualité de vie des patients et de leur famille reste un problème" soulignent les auteurs de l'étude. Les recours aux animaux pour améliorer la qualité de vie est une piste intéressante dans le traitement de plusieurs maladies : par exemple, avoir un animal de compagnie aiderait les enfants autistes à se socialiser et permettrait également de diminuer le stress chez les personnes trop anxieuses.

Sortir d'un stress post-traumatique

Viol, agression, maltraitance... Ces événements violents peuvent laisser une trace durable : c'est le stress post-traumatique. En complément d'une psychothérapie, certaines techniques alternatives peuvent aider à s'en sortir.

La sophrologie diminue l'anxiété

Cette technique de relaxation permet de lutter contre les manifestations du stress : insomnie, hypersensibilité, hypervigilance... Les patients peuvent l'utiliser comme une « boîte à outils » favorisant la détente.

Comment ça se passe ?

Au cours de la séance, différents exercices sont proposés. Respiration ventrale, représentations mentales, travail sur les tensions musculaires. L'objectif, c'est que la personne puisse les réaliser seule. « Les patients qui ont subi un gros traumatisme ont tendance à rester ancrés dans les événements passés, ajoute Béatrice Bruyère, sophrologue. Ces exercices de relaxation, qui travaillent surtout sur les sensations physiques, leur permettent de prendre conscience du moment présent. Ce qui les aide à surmonter leur traumatisme. »

La zoothérapie développe la confiance en soi

Difficile de se confier à autrui lorsqu'on a vécu un événement traumatisant. « Un animal ne pose pas de questions et ne juge pas, souligne Emmanuel Doumalin, éducateur spécialisé. Pendant une séance de zoothérapie, la personne se sent en sécurité : le lien qui se tisse entre elle et l'animal est rassurant. Le chat, le chien, le cheval font office de « passerelles » avec le monde. On projette ses émotions sur l'animal : c'est une porte d'entrée vers la thérapie. » À travers la caresse, c'est aussi le plaisir de l'approche physique qui va renaitre.

Comment ça se passe ?

Lorsqu'on s'occupe d'un animal, les rôles s'inversent : ce n'est plus le patient qui a besoin d'aide. Cela le revalorise et lui redonne confiance en lui. Peu à peu, il se rend compte qu'il n'y a pas de gêne à avoir besoin d'autrui.

L'hypnose recrée un sentiment de sécurité

Le traumatisme entraîne un phénomène de « dissociation ». D'un côté, il reste très présent, à travers des cauchemars, une prise de poids... De l'autre, la personne ressent une démotivation face au quotidien. L'hypnose fonctionne un peu de la même façon : la personne est dissociée de son environnement et « connectée » à son inconscient.

LE SECRET DU FONCTIONNEMENT MULTITÂCHE DE NOTRE CERVEAU ENFIN DÉVOILÉ

Des neurologues ont montré que deux parties du cerveau, le cortex préfrontal et le thalamus, agissaient comme un véritable poste de tri et de contrôle des informations, régissant les différentes tâches à effectuer.

Sans aucune difficulté, vous répondez à vos textos tout en prenant votre déjeuner et en écoutant votre collègue vous raconter son week-end ? Bravo, vous êtes un expert en fonctionnement multitâche. Mais comment votre cerveau parvient-il à trier ces informations et à exécuter plusieurs commandes en même temps ? Des chercheurs de l'Institut de Neurosciences de l'université de New York (États-Unis) ont étudié de près les capacités de notre cerveau à faire plusieurs choses à la fois. Leur résultats, publiés dans la revue *Nature*, montrent que deux parties de notre cerveau, le cortex préfrontal et le thalamus, sélectionnent précisément le ou les sens (ouïe, vision, odorat, goût ou toucher) à prioriser à un moment donné.

Cortex préfrontal et thalamus priorisent l'activité de nos sens

Pour comprendre le fonctionnement des circuits de perception sensorielle, les scientifiques ont observé les comportements de souris et enregistré l'activité de leurs cerveaux. Ils les ont soumis à des stimulations à la fois sonores et visuelles avec, à la clef de l'un de ces deux signaux, une récompense alimentaire. La souris va donc faire abstraction du signal qui ne lui offre pas de nourriture. Les mesures de leurs activités cérébrales ont révélé que deux zones étaient particulièrement concernées : le cortex préfrontal, situé en avant du crâne, et une zone du thalamus, partie profonde du cerveau, le noyau réticulé thalamique (NRT), connu pour contrôler les différents sens. Ainsi, quand la souris fait abstraction du son pour se concentrer sur la vision, les neurones du noyau réticulé qui contrôlent l'ouïe sont plus actifs, ce qui réduit l'attention portée à ce sens, et inversement. Cette partie du cerveau pourrait donc donner la priorité à nos sens les plus pertinents dans une situation donnée. « Nos résultats soutiennent un modèle selon lequel le cerveau focalise son attention sur une activité particulière en utilisant les neurones du noyau réticulé



thalamique comme une table de commande pour contrôler la masse d'informations reçues par le cerveau, limitant et filtrant les informations sensorielles auxquelles nous ne voulons pas prêter attention » a expliqué le principal auteur de cette étude, le neuroscientifique Michael Halassa dans un communiqué du Langone Medical Center (université de New York).

Filter les informations, une "fonction vitale"

Filter la quantité des informations que nous recevons est en effet essentiel. Il s'agit même d'une "fonction vitale" selon Michael Halassa. « Nous avons besoin de pouvoir nous focaliser sur une chose et de supprimer les autres distractions pour réussir les fonctions de tous les jours comme conduire, parler au

téléphone ou encore se socialiser ». Le cortex préfrontal et le noyau réticulé thalamique joueraient donc tous les deux un rôle essentiel dans la gestion des tâches que nos cerveaux effectuent : « le cortex préfrontal stocke l'information et la communique au noyau réticulé thalamique pour contrôler combien d'informations sensorielles sont supprimées ou non, et comment le cerveau gère au final son activité multitâche » détaille encore Michael Halassa.

Selon l'expert en neurologie, cette étude ouvre la voie à d'autres découvertes sur le fonctionnement du cerveau et notamment lorsque les circuits cérébraux ici mis en évidence sont détériorés, dans le cas de troubles du déficit de l'attention et hyperactivité (TDAH), de l'autisme ou encore des troubles bipolaires.

LES FEMMES PAS PLUS POLYVALENTES QUE LES HOMMES !

Il ne nous écoute jamais quand il fait la vaisselle. Il a d'ailleurs une excuse toute prête quand on lui reproche : « Les hommes ne peuvent pas faire plusieurs choses en même temps ». Vraiment ? Faux, répondent des chercheurs suédois. L'idée selon laquelle les femmes seraient multitâches à la différence des hommes n'est rien qu'un mythe. Au contraire, les résultats de notre étude montrent que les hommes sont même plus polyvalents que les femmes », assure même Timo Maentylä, professeur de psychologie à la Stockholm University.

Comment les scientifiques ont-ils réussi à remettre en cause cette croyance ? Un test a été mené sur (seulement) 160 personnes âgées de 20 à 43 ans. Les participants ont dû surveiller les



relevés de trois chronomètres tournant à des temps et rythmes différents. Parallèlement, ils ont dû surveiller les défillements de différents noms suédois et appuyer sur un bouton quand ces noms étaient répétés.

Au final, les hommes s'en sont

sortis mieux que les femmes quand celles-ci étaient en phase d'ovulation, et avaient un niveau d'œstrogène élevé. Les hommes et les femmes étaient en revanche à égalité quand les femmes étaient en période de menstruation. Peut-être de-

viens-nous plus nous reposer sur les hommes puisqu'ils se débrouillent mieux que nous ? En tout cas on peut espérer que cette étude encourage davantage la gent masculine au partage des tâches. Les détracteurs (partisans du moindre effort !) n'auront pas de mal à trouver des arguments pour contredire ces résultats. D'abord cette petite étude n'avance aucune explication à ces résultats. En plus, les études sur le sujet se suivent et ne se ressemblent pas ! En 2010 par exemple, une expérience scientifique menée sur 50 femmes et 50 hommes, a prouvé que les femmes pouvaient exécuter plusieurs tâches en 8 minutes. Et que comme par hasard, les hommes eux étaient nuls... Qui croire alors ?

LÉGISLATIVES EN TUNISIE: L'annonce des résultats préliminaires prévue jeudi (ISIE)

Les résultats préliminaires officiels des législatives en Tunisie sont attendus pour jeudi, tandis que les résultats définitifs seront proclamés le 13 novembre prochain, a indiqué la Haute instance indépendante pour les élections (ISIE) alors que le dépouillement se poursuivaient lundi.

L'ISIE est la seule instance habilitée à donner des résultats officiels des différents scrutins en Tunisie, selon Nabil Baffoun, président de l'ISIE, appelant les Tunisiens à se méfier des résultats prononcés par des centres de sondages.

«Les centres de sondages sont libres d'effectuer des pronostics, mais ils n'ont pas le droit de rendre publics leurs résultats avant la fin de l'opération électorale. La loi est claire à ce sujet», ne cesse de prévenir M. Baffoun.

L'opération de dépouillement des voix va se poursuivre durant les trois journées suivant le jour du scrutin, selon l'ISIE.

A ce propos, l'ISIE s'est engagée à rendre publics comme ce fut le cas lors du premier tour de l'élection présidentielle du 15 septembre, les résultats du dépouillement en temps réel dans chaque centre de vote, et ce, à travers les médias et autres supports de communication.

A noter que deux centres de sondage ont fait part, dimanche soir, de résultats affirmant la victoire de deux formations politiques.

Le vote pour les législatives qui s'est déroulé dans de bonnes conditions a vu un taux de participation relativement faible et en recul par rapport à celui enregistré lors du scrutin de 2014, et ce, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. «Le taux de participation aux élections législatives a atteint 41,3% à l'intérieur de Tunisie et 16,4% à l'étranger», a indiqué, Nabil Baffoun, lors d'un point de presse animé en fin de la journée de dimanche. «Le taux enregistré est en baisse par rapport à celui de 2014 mais il reste respectable».

Nous devons l'admettre, car il reflète la volonté du peuple tunisien», a commenté le président de l'ISIE. Lors des législatives de 2014, un taux de participation de 67% a été enregistré sur le territoire national. Le taux de participation enregistré est en baisse aussi par rapport à celui du premier tour de la présidentielle du 15 septembre qui était de 49%. Pour sa part, Adel Brinsi, membre de l'ISIE, a fait savoir, dans une déclaration à l'agence tunisienne TAP, «que le recul de taux de participation dans les circonscriptions électorales est due au contexte général que connaît le pays et le débat sur les résultats du premier tour de l'élection présidentielle».

L'ISIE va examiner les infractions recensées

S'agissant des infractions enregistrées lors du vote pour les législatives, Sofiane Labidi, membre de l'ISIE, a indiqué que l'instance devra examiner les infractions enregistrées concernant certains candidats têtes de liste qui n'ont pas supprimé les pages sponsorisées.

«L'ISIE a adressé des correspondances aux candidats têtes de liste qui ont des pages sponsorisées sur Facebook les invitant à les supprimer en application de l'article 57 de la loi électorale».

Ledit article interdit aux candidats pour les législatives de faire de la publicité politique sponsorisée via les réseaux sociaux.

Pour ce qui est des infractions recensées par les observateurs au cours de l'opération de vote, M. Labidi a déclaré «que le conseil de l'ISIE s'appuie sur les rapports de la HAICA (Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle) et des organisations et des parties intervenantes dans l'opération électorale pour trancher». Sept millions d'électeurs, dont 4885000 nouveaux inscrits, se sont présentés dimanche aux urnes. Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes à 8h00 locale, après que les Tunisiens de l'étranger ont commencé à voter dès vendredi, et samedi à 14h. Les Tunisiens établis à l'étranger ont continué à voter dimanche. Plus de 15 000 candidats représentant plus de 1500 listes, entre partisanes, indépendantes et de coalition sont partis en concurrence pour s'emparer des 217 sièges.

Le Parlement, qui constitue le centre effectif du pouvoir en Tunisie à la faveur de la nouvelle loi constitutionnelle adoptée en 2014, est dominé jusque-là par les partis Ennahdha et Nidaa Tounes. La campagne électorale pour les législatives, les troisièmes du genre depuis la révolution du jasmin en 2011, s'est prolongée sur 21 jours dans une ambiance tiède. Elle avait démarré le 14 septembre dernier. Les candidats, en plus, des meetings qu'ils ont animé à travers le territoire national, se sont adressés aussi aux Tunisiens à travers des débats télévisés organisés pour la première fois lors des élections législatives dans l'histoire de la Tunisie.

LIBYE:

Ghassan Salamé : La présence des milices en Libye sape le travail du GNA

L'émissaire de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé a qualifié la présence des milices en Libye de problème endémique sapant le travail du gouvernement d'union nationale (GNA), affirmant que l'ONU œuvre à protéger l'Etat des manœuvres des militaires où le citoyen est la seule victime.

Dans un entretien accordé au quotidien britannique «Middle East», publié dimanche, M. Salamé a indiqué «avoir proposé une série de solutions pour les nombreux problèmes derrière le conflit en Libye, à l'instar de la présence de troupes armées», ajoutant que «les belligérants devaient débattre de ces propositions lors d'une rencontre nationale prévue une dizaine de jours avant la déclaration de la guerre contre Tripoli à Ghadamès au Sud du pays».

«Nous œuvrons, à présent à faire taire les armes, sachant que la seule victime étant le citoyen libyen», a-t-il déclaré, poursuivant «l'opération militaire est à l'origine du déplacement de centaines de milliers de citoyens, et de plusieurs morts et blessés parmi les civils, en sus de la dégradation encore davantage de la situation économique», et souhaitant «pouvoir réussir un cessez-le-feu dans les plus brefs délais». Six (6) mois après la déclaration de l'offensive militaire, sous la direction du maréchal Khalifa Haftar, contre Tripoli où se trouve le siège du GNA reconnu au plan international, une sorte de gel militaire règne dans la région, d'autant que les fronts au combat n'ont connu aucun changement à l'exception du retour des forces du GNA pour s'emparer du contrôle de la ville de Gharian.

Au plan international, «il y a dès lors une plus grande conviction chez la plus part des pays concernés par la cause libyenne que la solution militaire est impossible», a soutenu l'envoyé



spécial de l'ONU, réaffirmant que «la solution politique est le seul remède pour mettre un terme au combat et finir avec la crise qui perdure depuis les années 80».

Rappelant que les efforts de l'ONU en concertation avec les belligérants et les partenaires internationaux sont axés sur cette optique, M. Salamé a indiqué que «le pire maintenant est de voir le ciel libyen se transformer en scène de guerre entre les pays en rivalité assistés par leurs alliés à l'intérieur de la Libye». Le cessez-le-feu doit être une solution inter-libyenne car aucune partie étrangère n'est en mesure d'imposer cette alternative, a-t-il indiqué. A une question sur la relance du processus politique et la position de Khalifa

Haftar face à la poursuite du dialogue alors que les milices sont toujours en place, M. Salamé a fait savoir que «l'affaire des milices n'est pas née de la dernière pluie, sa présence a sapé le travail du GNA, et toute solution doit passer par le traitement de cette affaire quel qu'en soit la méthode».

«Il y a une forte volonté pour unifier les institutions militaires et l'Armée, nous avons exprimé notre soutien aux négociations du Caire à ce propos, de même que nous avons salué les efforts consentis par le ministère de l'Intérieur à Tripoli pour promouvoir la coordination entre les institutions militaires, et renforcer le rôle des dispositifs sécuritaires sur tout le territoire national».

L'ONU met en garde contre des attaques contre des infrastructures civiles en Libye

La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a mis en garde contre des attaques contre les infrastructures civiles dans le pays, après l'attaque menée par les troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar contre l'aéroport international de la ville de Misurata, à quelque 200 km à l'est de la capitale Tripoli.

«Suivant les des informations faisant état de frappes aériennes sur l'aéroport civil de Misurata, la MANUL avertit que les attaques contre des infrastructures et les installations civiles constituaient une violation flagrante du droit international humanitaire», a dit la MANUL dans un communiqué publié dimanche. «La mission demande la cessation immédiate de telles attaques in-

sensées, en particulier contre le seul aéroport civil dans l'ouest de la Libye, disponible pour des millions de Libyens», indique le communiqué. Samedi dernier, les troupes de Haftar avaient déclaré qu'elle avaient pris pour cible l'aéroport international de Misurata et détruit le système de contrôle de drones et utilisé par les forces du gouvernement d'union nationale libyen (GNA) soutenu par l'ONU. Les forces du GNA ont déclaré que la frappe aérienne avait blessé un travailleur et causé des dommages matériels à l'aéroport. Depuis début avril, Haftar a mené une attaque militaire contre le gouvernement soutenu par l'ONU à Tripoli et sa périphérie tentant de prendre le contrôle de la capitale.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC:

La conférence de Vigo réaffirme sa solidarité avec le peuple sahraoui dans son combat pour l'indépendance

La Conférence internationale des villes solidaires avec le peuple sahraoui, organisée dans la ville espagnole de Vigo (Galice), a réaffirmé «sa solidarité avec la lutte du peuple sahraoui et son engagement en faveur du développement et de la consolidation des structures d'un Etat moderne, libre et démocratique».

Notant les priorités futures, la Conférence internationale de Vigo, tenue vendredi et samedi, «appelle à investir dans le maintien des services publics, en garantissant la stabilité du personnel avec un minimum d'incitations à leur permanence et en développant les services publics existants. Pour eux, le maintien du système de santé publique, l'éducation, la fonction publique et la création d'emplois pour les femmes et les jeunes sont définis comme des secteurs prioritaires», a-t-on souligné dans la déclaration finale de la Conférence. La conférence ajoute que «l'adhésion à l'Union africaine et les relations diplomatiques avec des dizaines de pays révèlent la structure politique et administrative

moderne de l'Etat sahraoui». «La dénonciation maximale concernant la situation actuelle dans les zones occupées du Sahara occidental, caractérisée par des violations des droits de l'Homme, des actes de torture contre la population civile sahraouie, des meurtres et des disparus. De même, l'exploitation illégale des ressources naturelles par le Maroc est dénoncée, en violation de l'arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes», a-t-on noté. Face à la prolongation du conflit, les participants à la Conférence ont appelé les «gouvernements locaux et territoriaux» à prendre de nouvelles initiatives politiques pour mettre fin aux violations des droits de l'Homme, à la libération immédiate des prisonniers politiques emprisonnés par l'occupant marocain. Pour les représentants des gouvernements locaux, «cette situation est maintenue car le gouvernement marocain n'a pas respecté la légalité internationale avec la complicité et la permissivité de l'ONU, de l'Union européenne et des gouvernements d'Espagne

(puissance administrante du territoire) et de la France». Plus d'une centaine de représentants d'Espagne, de France, d'Algérie et d'Italie se sont réunis les 4 et 5 octobre 2019 pour étudier la nouvelle dynamique du travail de soutien au peuple sahraoui et la mise en œuvre d'actions visant à faire pression pour l'achèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental. Les personnes présentes ont indiqué que la situation actuelle est intolérable et insoutenable. Ils déplorent également que «depuis plus de 44 ans, le gouvernement espagnol, à la suite de la signature des accords tripartites illégaux de Madrid, ait livré le territoire du Sahara occidental au Maroc, en violation de la légalité internationale, de la charte des Nations unies et des droits légitimes du peuple sahraoui». Une importante délégation sahraouie dirigée par le Premier ministre Mohamed Akeik, accompagnée de ministres, de gouverneurs et de maires, ont participé à la conférence de Vigo.

SYRIE:

Les troupes américaines vont s'éloigner de la frontière en vue d'une opération turque

La Maison Blanche a annoncé dimanche que les troupes américaines stationnées en Syrie allaient se retirer des abords de la frontière turque car la Turquie va «bientôt» mettre en œuvre une «opération prévue de longue date» dans le Nord du pays.

«La Turquie va bientôt mettre en œuvre son opération prévue de longue date dans le Nord de la Syrie», a dit la Maison Blanche dans un communiqué rendant compte d'une conversation téléphonique entre Donald Trump et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan.

«Les forces américaines ne vont pas soutenir ou être impliquées dans l'opération et les forces américaines, qui ont vaincu le «califat» territorial de l'Etat islamique, ne seront plus à proximité immédiate», a précisé la Maison Blanche.

La Maison Blanche n'a donné aucun détail sur cette opération turque.

Mais le président turc avait affirmé mardi que la Turquie arrivait à bout de sa patience vis-à-vis des Etats-Unis au sujet de la création d'une zone de sécurité dans le nord de la Syrie, menaçant de l'imminence d'une opération militaire. «A ce stade, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre sur notre propre voie», avait déclaré le chef de l'Etat turc lors d'un discours télévisé.

Cette zone tampon doit être créée entre la frontière turque et les zones syriennes contrôlées par la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), soutenue par les Etats-Unis et sur laquelle Washington s'est appuyée pour combattre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI).

Ankara considère cette milice comme une organisation «terro-



riste». La présidence turque a également rendu compte de l'appel téléphonique entre Donald Trump et Recep Tayyip Erdogan. Mais elle s'est limitée à indiquer que les deux dirigeants se rencontreraient le mois prochain à Washington pour discuter de la mise en place de cette zone de sécurité dans le Nord de la Syrie.

M. Erdogan a exprimé à M. Trump «sa frustration concernant l'absence de mise en œuvre par l'armée et les services de sécurité américains de l'accord» conclu en août avec Washington sur la création de cette zone, qui doit séparer la frontière turque des territoires kurdes syriens, a-t-elle déclaré dans un communiqué.

C'est Donald Trump qui a invité

son homologue turc à Washington, a-t-elle précisé.

Dans son communiqué, la Maison Blanche évoque également la possibilité de confier à la Turquie la responsabilité des combattants européens de l'EI actuellement détenus par une coalition arabo-kurde dont l'YPG est le fer de lance.

«Le gouvernement des Etats-Unis a pressé la France, l'Allemagne et d'autres pays européens, d'où viennent beaucoup des combattants de l'EI capturés, de les reprendre, mais ils ne veulent pas et refusent», a dit la Maison Blanche.

«La Turquie va maintenant être responsable pour tous les combattants de l'EI dans la zone, capturés dans les deux dernières années», a-t-elle ajouté.

TURQUIE - ETATS-UNIS - SYRIE

Erdogan va rencontrer Trump en novembre pour discuter de la mise en place d'une «zone de sécurité» en Syrie



Le président turc Recep Tayyip Erdogan et son homologue américain Donald Trump ont convenu lors d'un entretien téléphonique de se rencontrer le mois prochain à Washington pour discuter de la mise en place d'une «zone de sécurité» dans le nord de la Syrie, a annoncé dimanche soir la présidence turque. M. Erdogan a exprimé à M. Trump «sa frustration concernant l'absence de mise en œuvre par l'armée et les services de sécurité américains de l'accord» conclu en août avec Washington sur la création de cette zone, qui doit séparer la frontière turque des territoires kurdes syriens, a déclaré la présidence turque dans un communiqué.

C'est M. Trump qui a invité M. Erdogan à Washington, a-t-elle précisé. Le président turc avait affirmé mardi que sa patience vis-à-vis des Etats-Unis était arrivée à bout, laissant planer l'imminence d'une opération militaire. «A ce stade, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre sur notre propre voie», avait-il déclaré. «Nous avons tout essayé. Nous avons été extrêmement patients», avait-il ajouté. «Nous ne pouvons plus perdre un instant». M. Erdogan avait auparavant averti Washington que la Turquie lui donnait jusqu'à la fin septembre pour des résultats concrets dans la mise en place de cette zone tampon et que sinon elle déclencherait une opération contre la milice kurde.

ONU - SYRIE:

L'ONU dit «se préparer au pire» à propos d'une «offensive» turque dans le nord de la Syrie

L'ONU a déclaré lundi «se préparer au pire» après que les Etats-Unis ont annoncé qu'ils ne s'opposeraient pas à une «offensive» turque contre une milice kurde dans le Nord de la Syrie.

«Nous ne savons ce qui va se passer (...) Nous nous préparons au pire», a déclaré le coordinateur humanitaire de l'ONU pour la Syrie, Panos Moutzias, lors d'une conférence de presse à Genève.

Il s'exprimait ainsi alors que le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé qu'une «offensive» turque pourrait être lancée à tout moment dans le nord de la Syrie après que Washington a annoncé qu'il ne s'opposerait pas à une telle opération contre une milice kurde.

Les Etats-Unis ont annoncé dimanche soir que la Turquie mènerait «bientôt» une incursion militaire dans le nord de la Syrie et que leurs troupes stationnées dans le pays quitteraient le voisinage immédiat de cette opération contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG).

Les YPG ont été le fer de lance dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) avec l'appui des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux. Mais la Turquie considère les YPG comme un groupe «terroriste» en raison de leurs liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit en Turquie), qui livre une guérilla sanglante sur le sol turc depuis 1984. Le chef de l'Etat turc a confirmé lors de la conférence de presse que le retrait américain annoncé avait commencé dans le nord-est de la Syrie. La Maison Blanche a évoqué également la possibilité de confier à la Turquie la responsabilité des éléments européens de l'EI actuellement détenus en Syrie par les Kurdes.

M. Erdogan a affirmé lundi que «responsabilités américaines et turcs allaient travailler sur cette épineuse question».

APS

RELATIONS IRAKO-IRANIENNES:

Khameneï accuse des «ennemis» de chercher à semer la discorde

Le guide suprême iranien, Ali Khameneï, a accusé, lundi, des «ennemis» de chercher à «semer la discorde» entre l'Iran et l'Irak qui connaît depuis près d'une semaine des manifestations antigouvernementales ayant coûté la vie à plus de 100 personnes.

«L'Iran et l'Irak sont deux nations dont le cœur et l'âme sont liés (...) Des ennemis cherchent à semer la discorde mais ils ont échoué et leur complot n'aura pas d'effet», a écrit M. Khameneï dans un tweet, sans donner plus de détails sur l'identité des «ennemis». Selon l'agence Irna, ce tweet a été publié en réaction aux manifestations qui ont lieu en Irak, principalement à Bagdad et dans le sud du pays, depuis le 1er octobre, pour réclamer le «départ» du gouvernement accusé de corruption ainsi que des réformes économiques. Les autorités irakiennes ont

accusé des «saboteurs» et des «tireurs non identifiés» infiltrés de cibler manifestants et forces de l'ordre.

Selon des sources médicales et sécuritaires, parmi la centaine de personnes tuées figurent huit membres des forces de sécurité. Plus de 6000 personnes ont en outre été blessées.

Ces manifestations interviennent alors que des milliers de pèlerins iraniens ont entamé le grand pèlerinage annuel vers le tombeau de l'imam Hussein à Kerbala, à 110 km au sud de Bagdad, qui doit culminer le 17 octobre avec les célébrations d'Arbaïn. L'Iran a appelé ses ressortissants prévoyant de se rendre en Irak pour le grand pèlerinage à retarder leur départ. La télévision d'Etat iranienne avait annoncé le 2 octobre qu'un des trois postes-frontière utilisés par les pèlerins pour se rendre en Irak avait été fermé.

IRAK:

Le bilan des manifestations monte à 104 morts

Le bilan des manifestations qui ont éclaté à Bagdad et dans d'autres villes irakiennes est monté à 104 morts et plus de 6 000 blessés, dont des membres des forces de sécurité, a annoncé dimanche un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du ministère Saad Maan a déclaré à la presse que le bilan actuel des manifestations s'élevait à 104 morts, dont huit membres des forces de sécurité.

Au total, 6 107 personnes ont été blessées dans les violences accompagnant ces manifestations, dont 1 241 membres des forces de sécurité, a-t-il ajouté, précisant que 52 véhicules



appartenant à des civils ou aux forces de sécurité avaient été

détruits lors des violences. Dimanche, des hommes armés non identifiés ont attaqué les bureaux de divers organes de presse locaux et étrangers, a déclaré le porte-parole, ajoutant que des enquêtes étaient en cours sur ces attaques. Huit bureaux appartenant à des partis politiques ont également été incendiés par des manifestants en colère, de même que deux postes de contrôle des forces de sécurité, a-t-il indiqué.

Des manifestations ont éclaté mardi à Bagdad, la capitale du pays, ainsi que dans plusieurs provinces irakiennes, afin de protester contre le chômage et l'absence d'amélioration des services publics.

RÉVOLUTION

Le ministre des Moudjahidine révèle plusieurs projets de films sur les héros de la révolution

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a fait état dimanche à Skikda de plusieurs projets de films sur les héros de la Révolution de libération dont le chahid Zighoud Youcef.

Dans une rencontre avec la presse au musée régional du moudjahid «colonel Ali Kafif», le ministre a précisé que le projet de film sur Zighoud Youcef se trouve actuellement au niveau du Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, dont «la commission scientifique a approuvé», précisant que le «lancement de la production n'a pu se faire faute de financement», a-t-il déclaré.

Le ministère des Moudjahidine a toutefois fait savoir que des contacts ont été engagés avec le ministère de la Culture pour dégager le budget nécessaire pour la réalisation de ce long métrage au moment où le pays se prépare à célébrer le 65ème anniversaire de la révolution de novembre.

Concernant les dossiers en suspens entre l'Algérie et la France, se rapportant à la période de l'occupation française du pays, le ministre a considéré que «les autorités françaises n'affichent pas une volonté sincère de traiter ces dossiers dont celui de la récupération des archives de la révolution libératrice et des crânes des chouhada de la résistance populaire et l'indemnisation du peuple algérien pour les crimes perpétrés à son encontre le long de la période d'occupation».

M. Zitouni a déclaré à ce propos que des



réunions ont été tenues par les commissions communes entre les deux pays estimant qu'«il existe un blocage du côté de la partie française». «Actuellement, les relations avec la France concernant les dossiers de récupération des crânes des chouhada de la résistance populaire et des archives ainsi que des disparus durant la révolution libératrice et l'indemnisation des crimes liés aux essais nucléaires dans

le Sahara algérien sont gelées», a indiqué le ministre qui en a imputé la responsabilité à la partie française.

«La France quoi qu'elle fasse pour retarder les choses demeurera tenue de présenter des excuses officielles, reconnaître ses crimes et indemniser les Algériens», a ajouté le ministre qui a inauguré auparavant un cimetière de chouhada dans la commune de Zitouna, où il a

assisté à la ré-inhumation des restes de 30 chouhada.

Il a aussi inauguré une salle de soins et de rééducation fonctionnelle dans la commune d'El Hadaiek, réalisée pour 30 millions de DA et visité le musée régional du moudjahid où il a assisté à une opérette «Cri des générations» du club de théâtre de ce même musée.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE LA TAMANRASSET

Adresse: Rue Amir Abdelkader Ksar el fougani Tamanrasset Tél: 029-31-14-11 Fax: 029-31-14-10

N.I.F: 0990110190111047

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 17/2019

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales:

Protection de la ville d'In-Guezzam contre les Inondations

Réalisation du mur de protection et seuil d'accumulation

Seule Les entreprises ou leurs représentants délégués remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

- Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie (IV) quatre et plus activité principale hydraulique ou travaux publics .
- Avoir réalisé un projet de réalisation de mur de protection contre les inondations d'un montant supérieure ou égale à 200.000.000,00 DA
- Les Intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset contre un récépissé de paiement de cinq mille (5.000,00) dinars Algériens non remboursable ouvrant au nom " parc à matériels de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset " sur le compte N° : 301 006 à la trésor de la wilaya de Tamanrasset.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes : Le cahier des charges comprenant tous les renseignements Les pièces fiscales et parafiscales, casierjudiciaire, certificat de qualification et classification en cours de validité registre de commerce liste des moyennes humaines et matérielles (avec justification), les références de l'entreprise et le planning de réalisation, les bilans financiers des trois dernières années justification de dépôts des acomptes sociaux pour l'entreprise concernées

- 1 - Le dossier de candidature (Enveloppe A)
 - > Une déclaration de candidature paraphées et signées
 - > Une déclaration de probité paraphées et signées
 - > Les statuts pour les sociétés
 - > Tout documents permettant d'évaluation les capacités du soumissionnaire.
- 2 - L'offre technique (Enveloppe B)
 - > Une déclaration à souscrire paraphées et signées
 - ✓ Copies des références professionnelles
 - ✓ Copie de certificat de qualification et de classification
 - ✓ Liste des moyens humains justifiés par la mise à jour CNAS et affiliation du personnel déclaré à la CNAS.
 - ✓ Les moyens matériels avec justifications.
 - ✓ Le planning général de réalisations
 - ✓ Les bilans financiers de trois dernières années
 - ✓ Justification de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées
- > Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3 - L'offre financière (Enveloppe C)
 - > La lettre de soumission ;
 - > Le bordereau des prix unitaires (BPU)
 - > Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 17/2019

Protection de la ville d'In-Guezzam contre les Inondations

Réalisation du mur de protection et seuil d'accumulation -

(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de vingt et un (21) jours, commence à partir de la première parution du présent avis dans le B O M O P et / ou la presse nationale jusqu'à le jour de dépôt des offres. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + durée de préparation des offres. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 09H30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à partir de 10H00 du matin au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader Ksar el fougani Tamanrasset.

DK NEWS

Anep : 1916021095 du 08/10/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA

NIF : 408015000017094

N° compte spéciale : 302-100-002

Intitulé de l'opération : réalisation d'un ouvrage d'art sur RN 01A(Oued El Gueddid)

Mise en demeure n° 01

- Vue la réquisition de monsieur le ministre des travaux publics et des transports n° 272 de 05 juin 2018 relative réalisation d'un ouvrage d'art sur la RN 01A au PK 49+300(oued el gueddid) avec l'entreprise EPE SAPTA.
- Vue le marché n° 16/2018 du 02/08/2018.
- Vue le télégramme n° 1912 de 09/10/2018 et le télégramme n° 2281 de 13/11/2018, en vue de demander à l'entreprise à redynamiser le chantier et à utiliser tout les moyens humains et matériels nécessaires au projet.
- Vue l'importance du projet et dont la réalisation a nécessité la réquisition de votre entreprise pour la réalisation de l'ouvrage
- Vue la lente cadence dans la réalisation du projet.

Vue le retard important pour réceptionner ce projet et conformément l'article n° 149 du décret présidentiel 15/247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'entreprise EPE SAPTA dont le siège est situé à 63A avenue bougara El-biar wilaya d'Alger est **mise en demeure** de :

- Activer le rythme et la cadence des travaux afin rattraper le retard enregistré.
- Renforcer le chantier avec les moyens matériels et humains nécessaires.

DK NEWS

Anep : 1916021489 du 08/10/2019

ALGÉRIE-ESPAGNE

Proposition d'ouverture, à Constantine, d'un nouveau centre culturel de l'Institut Cervantès

L'Espagne a proposé l'ouverture, à Constantine, d'un nouveau centre culturel de l'Institut Cervantès pour l'enseignement de la langue espagnole, a fait savoir, dimanche à Alger, le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi.

Lors d'une audience accordée au directeur général de l'Institut Cervantès, M. Luis Gracia Montero, le ministre a affirmé que l'Algérie «accueille favorablement cette proposition», et les deux parties eurent à la consolidation des relations culturelles au regard de leur importance dans le renforcement des relations entre l'Algérie et l'Espagne, qui connaîtront un développement «considérable», dans tous les domaines culturel, politique et économique. Les relations bilatérales sont «exceptionnelles» et les deux pays ont «la volonté» de les hisser à de nouvelles «étapes qualificatives», à même de raffermir les liens d'amitié entre les deux pays et les relations de bon voisinage, a ajouté M. Ra-

behi. De son côté M. Luis Gracia Montero a mis en avant l'importance d'ouvrir de nouveaux centres en Algérie et la volonté de son pays à «renforcer la coopération dans le domaine de l'histoire et de la mémoire commune avec l'Algérie, qualifiant les relations entre les deux pays de «bonnes». Le directeur général de l'Institut Cervantès a salué «l'intérêt» que porte les étudiants algériens à la langue et à la culture espagnoles, précisant que les centres culturels Cervantès d'Oran et d'Alger comptent parmi les centres qui connaissent un engouement de la part de cette catégorie. Le directeur général de l'Institut Cervantès supervise plus de 800 centres repartis sur 44 pays.



ENSEIGNEMENT

Ouverture officielle de la nouvelle année scolaire des établissements de formation artistique et culturelle

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi a présidé, dimanche à Alger, l'ouverture de l'année scolaire 2019-2020 des établissements de formation artistique et culturelle, en présence de membres du Gouvernement.

Dans une allocution prononcée devant les étudiants au Palais de la culture Moufidi Zakaria, le ministre a rappelé que 416 étudiants ont rejoint les établissements de formation artistique et culturelle, tous cycles et spécialités confondus, précisant que toutes les conditions pédagogiques sont réunies pour accueillir les nouveaux étudiants.

M. Rabehi d'est félicité «des efforts consentis» pour améliorer la qualité des programmes pédagogiques, notamment à travers l'introduction du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et sa généralisation à tous les domaines de formation, à l'instar de la muscologie, des beaux-arts et du patrimoine culturel. Le ministre a annoncé l'ouverture des inscriptions pour le Master en patrimoine à l'Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels (ENCRBC), qui aura à partir de cette année un nouveau siège à Tipasa. M. Rabehi a rappelé les accords de partenariat entre les écoles de formation culturelle et artistique et leurs homologues

de plusieurs pays étrangers, des accords qui permettent «un échange d'expériences et la production d'oeuvres communes».

Ont assisté à l'ouverture de la nouvelle année scolaire, le ministre de l'Education nationale, Abdehakim Belabed, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tayeb Bouzid, des directeurs d'instituts de formation culturelle et artistique ainsi que des cadres du secteur de la culture.

La rentrée scolaire de cette année concerne l'ENCRBC, l'Ecole supérieure des Beaux arts (ESBA), l'Institut national supérieur de musique (INSM) et l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle (ISMAS).

NAÂMA:

Un salon d'arts plastiques à la mi-octobre

La 7^e édition du salon de Naama des arts plastiques sera organisée du 15 au 17 octobre en cours, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Cette manifestation, qui se tiendra à la salle de spectacles de la maison de la culture «Ahmed Chami» de Naama, verra la participation d'artistes peintres de plusieurs wilayas pour exposer

des toiles reflétant les étapes de la lutte armée du peuple algérien contre l'occupant français depuis les résistances populaires jusqu'à la guerre de libération nationale, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'émigration, a indiqué le directeur de cet établissement culturel, Youcef Karim. Ce rendez-vous artistique permettra aux artistes

de plusieurs écoles d'exposer des tableaux reflétant la nature, les traditions et autres sujets inspirés du patrimoine matériel algérien. Initiée par la maison et la direction de la culture de la wilaya de Naama.

Cette manifestation est un espace pour l'échange d'expériences et des idées entre artistes. Des figures artistiques locales

prendront part à ce salon pour contribuer à enrichir la scène culturelle de la wilaya dont notamment Ahmed Chadel, Ghriisi Belgour et Fatiha Bahira.

Le programme de ce salon prévoit des communications et des débats autour de l'art plastique en Algérie.

CINÉMA

«Joker» en tête du box-office nord-américain

Le très attendu «Joker» des studios Warner s'est propulsé en tête du box-office nord-américain ce week-end avec 93,5 millions de dollars de recettes malgré des polémiques sur ses thématiques

violentes, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations. Le film de Todd Phillips sur les origines de l'ennemi juré de Batman, avec Joaquin Phoenix dans le rôle-titre, a été couronné par la plus haute récompense à la Mostra de Venise.

Il a cependant rapidement suscité une polémique aux Etats-Unis avant même sa sortie, certains redoutant que le film puisse inciter à la violence, mettant en cause l'empathie dont fait preuve Todd Phillips à l'égard de son héros. Loin derrière, en deuxième position, vient le film d'animation sino-américain «Abominable» avec son yéti magique Everest, qui a empoché 12 millions de vendredi à dimanche.

Troisième avec huit millions, «Downton



Abbey», l'adaptation au cinéma de la série télévisée narrant les péripéties de la famille Crawley et de ses domestiques. Les strip-teaseuses de «Queens», qui volent leurs riches clients de Wall Street, avec Jennifer Lopez, Constance Wu et Cardi B au casting, sont quatrième avec 6,3 millions de dollars.

«Ça: Chapitre 2», la suite du film d'horreur adapté du roman de Stephen King, arrive

cinquième en ajoutant 5,4 millions à ses recettes.

Voici le reste du Top 10:

6. «Ad Astra»: 4,6 millions de dollars
7. «Judy»: 4,4 millions de dollars
8. «Rambo: Last Blood»: 3,6 millions de dollars
9. «War»: 1,6 million
10. «Good Boys»: 900.000 dollars.

TIZI-OUZOU: Ouverture du 4^e salon national culturel immatériel consacré à «Tajmaat»

La 4^e édition du salon du patrimoine culturel immatériel, organisée par la direction de la culture de Tizi-Ouzou et consacré cette année à l'organisation villageoise «Tajmaat» (comité ou assemblée du village), s'est ouverte dimanche à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Placée sous le thème «Tajmaat, symbole des valeurs et des liens sociaux au sein des populations villageoises», cette manifestation culturelle qui s'étalera sur trois jours sera une occasion pour mettre en relief «le rôle de cette organisation sociale ancestrale et sa contribution dans la sauvegarde de nos valeurs en renforçant l'attachement à nos principes», a souligné la directrice locale de la culture Nabila Goumeziane. Dans son allocution d'ouverture la même responsable a souligné que ce salon sera une opportunité pour «se pencher sur la fonction sociale de Tajmaat et l'élan de solidarité et de partage qui découlent de cette structure traditionnelle, porteuse de valeurs et de liens de communion et d'entraide entre les citoyens».

Pour mettre en avant le rôle de Tajmaat dans la société, des conférences sur cette thématique sont programmées lundi. Les intervenants s'intéresseront notamment à l'évolution de cette organisation démocratique qui dispose de larges pouvoirs sur le plan social et faisait office d'autorité morale. Elle a perdu avec le temps beaucoup de ses prérogatives au profit d'institutions officielles, mais conserve toujours son statut de «partenaire» dans la gestion des affaires courantes en lien directe avec la communauté villageoise. Tajmaat continue, souvent en partenariat avec le mouvement associatif, à organiser, entre autre, les fêtes traditionnelles, des opérations de volontariat dont les plus importantes celle pour le nettoyage et l'embellissement des villages, des collectes de fonds au profit des démunies et des malades et pour des projets d'utilité publique (réalisation de routes, construction de mosquées, d'une maison de jeune, ou captage de source), a-t-on rappelé.

«L'objectif recherché à travers ce salon est de revisiter, de redécouvrir et d'étudier de près les éléments aidant à la préservation et à la promotion de cette organisation villageoise traditionnelle», a relevé Mme Goumeziane. A l'ouverture de ce salon un hommage a été rendu à deux grandes figures qui ont contribué à la transmission du patrimoine culturel, Khadidja Djama, animatrice et réalisatrice d'émissions à la radio algérienne (Chaîne II) et au collectionneur de la chanson amazighe Chami Mohamed, qui dispose d'une collection riche d'environ 1000 cassettes, et 500 anciens disques (entre 78, 33 et 45 tours), plus de 6000 articles de presse, une centaine de CD-ROM et des correspondances avec des chanteurs vivants et disparus. En marge du salon, la maison de la culture abrite une exposition permanente de livres, d'une partie de la collection de M. Chami, d'objets traditionnels, de burnous du village Houra (Bouzeguène), de maquette de l'architecture traditionnelle et de toiles reproduisant les aspects de l'organisation sociale traditionnelle.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:05

S.W.A.T.
Réalisateur : Maja Vrtilo
Avec : Shemar Moore, Stephanie Sigman



Alors que commence la nouvelle édition de la compétition annuelle qui oppose les policiers de Los Angeles aux pompiers, une nouvelle affaire mobilise l'équipe. Les agents doivent intervenir sur une prise d'otages, menée par un membre d'un mouvement séparatiste au Japon. Dans cette affaire, l'unité doit collaborer avec le FBI représenté par Elle Trask, l'ex-compagne de Hondo. Celui-ci n'apprécie guère ces retrouvailles imprévues et ne sait pas quelle attitude adopter. Quant à Deacon, il s'appête à accueillir un nouvel enfant.

france 2 20:00

Tout le monde joue avec l'histoire



L'empereur des Français Napoléon 1er était-il petit ? La reine d'Égypte Cléopâtre avait-elle un grand nez ? L'auteur dramatique Molière est-il mort sur scène ? Stéphane Bern et Nagui proposent de pointer ce qui appartient à l'Histoire. A partir d'une cinquantaine d'affirmations qui sonnent juste, les téléspectateurs sont invités à jouer avec leur Smartphone ou tablette pour répondre aux questions. L'objectif est que chacun puisse en apprendre un peu plus sur l'Histoire des civilisations.

france 3 20:00

Alexandra Ehle
Réalisateur : Nicolas Guicheteau
Avec : Julie Depardieu, Bernard Yrieles



Un corps de femme est retrouvé dans le marais de Blanquefort, près de Bordeaux. Elle a reçu un coup sur la tête, mais rien ne permet de l'identifier. Alexandra fait rapatrier le cadavre à l'institut médico-légal pour commencer son examen au plus vite. Mais sur la table d'autopsie, la victime... ouvre les yeux ! Le choc a fait perdre la mémoire à cette inconnue. Alexandra décide de faire passer cette femme pour morte afin d'éviter que l'assassin ne vienne l'achever. Elle l'héberge à son domicile.

CANAL+ 20:00

Capharnaïm
Réalisateur : Nadine Labaki
Avec : Zain Al Rafeea, Yordanos Shifera



A Beyrouth, Zain Al Hadj, âgé d'une douzaine d'années, purge une peine de cinq ans de prison. Au cours d'un procès, l'adolescent, accusé d'une agression au couteau, est représenté par son avocate, Nadine. Mais dans un retournement, Zain, de sa position d'accusé, accuse à son tour ses parents, Selim et Souad, en leur reprochant de l'avoir mis au monde. Retour sur l'enfance mouvementée du garçon, régulièrement chargé par ses parents d'acheter des médicaments dans des pharmacies, afin que ceux-ci puissent se livrer à divers trafics.

6 20:05

Objectif : 10 ans de moins



La conseillère en image Cristina Cordula s'est entourée d'experts - médecins, dentistes, nutritionnistes, coachs sportifs, coiffeurs, maquilleurs et stylistes - pour faire perdre dix ans à des personnes qui paraissent plus que leur âge. Pendant trois semaines, celles-ci vont bénéficier des dernières techniques pour rajeunir. L'animatrice les suit dans chaque étape de leur protocole personnalisé, en compagnie du Dr Frédéric Saldmann. Le médecin explique les mécanismes du vieillissement.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2282

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1				6	7						
	5	6		4	8						
6	8				5	2					
9					6		1				
						3					
	4	1	7	8	2		5			2	3
			3				8				6
7				1						5	

					2			4		9	1	8		
4	5	1			8	6		7	1	7	8			6
6		8		5		9	7	1		2	3			
										1	7			
			9	7	2		8				5		8	
				6	4		5			7			6	3
7										4	8	2	7	6
1	6		7	2	5					6	4	9		
	8					9	2			8				2

«On finirait par devenir fou, ou par mourir, si on ne pouvait pas pleurer»
Guy de Maupassant

Mots croisés n°2282

- Horizontalement :**
- 1 - Cardinaux administrateurs
 - 2 - Quitterais par nécessité
 - 3 - Rapporta - Authentiques
 - 4 - Révolutionnaire - Couloir de navigation - Promenade de marinier
 - 5 - Raie cornue - L'argent du chimiste - Voie lactée
 - 6 - Personna non grata
 - 7 - Provocateur d'angoisse - Lieux de découverte pour Archimède
 - 8 - Jaune pâle
 - 9 - Chevalier ou chevalière ? - Universti américaine
 - 10 - Copie conforme - Courants
- Verticalement :**
- A - Artisans potiers
 - B - Gracieux - Lac pyrénéen
 - C - Dangereux vagabonds
 - D - Exclus
 - E - Temps des chaleurs - Tente
 - F - Roi de comédie - Habitat nordique
 - G - Il vaut bien Iridium - Affluent du Rhin - Nommé
 - H - Accessibles pour le barreur
 - I - Jeune danseuse - Joyeuse soirée
 - J - Grande nation - Tordent
 - K - Insulaire - Points opposés
 - L - Placés chez le notaire - Bruits d'ambiance

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019 (1500 M/FINALE) : Médaille d'argent pour Makhloufi

L'Algérien Taoufik Makhloufi a remporté la médaille d'argent du 1500 m des Championnats du monde d'athlétisme 2019, lors de la finale disputée dimanche au stade Khalifa de Doha (Qatar). Avec un chrono de 3:31.38, Makhloufi a été devancé par le Kényan Timothy Cheruiyot (3:29.26), médaillé d'or et meilleur performeur de l'année sur la distance, alors que la médaille de bronze est revenue au Polonais Marcin Lewandowski (3:31.46). Pour sa deuxième finale mondiale sur le 1500 m après celle de Pékin en 2015 (4^e place), l'Algérien a su gérer la course, dominée par le duo kényan Cheruiyot - Kwe-moi, lequel a imposé un rythme très rapide à cette finale qui s'annonçait très ouverte après l'élimination-surprise des favoris, comme le Norvégien Filip Ingebrigtsen, le Djiboutien Ayanleh Soulemane et surtout l'abandon du jeune Ethiopien Samuel Tefera. Après presque trois ans d'absence sur la distance au haut niveau, Makhloufi s'est montré très calme devant la puissance du Kényan Timothy Cheruiyot qui a pris les choses en main dès le coup de starter.

Les médaillés algériens aux Mondiaux d'athlétisme

Voici les athlètes algériens médaillés aux Championnats du monde d'athlétisme, après l'argent de Taoufik Makhloufi remporté dimanche aux Mondiaux-2019 de Doha :

Azzedine Brahmi :

-Médaille de bronze 3000 m steeple (Tokyo-1991)

Hassiba Boulmerka :

-Médailles d'or 1500 m (Tokyo-1991 et Goteborg-1995)

-Médaille de bronze 1500 m (Stuttgart-1993)

Noureddine Morceli :

-Médailles d'or 1500 m (Tokyo-1991, Stuttgart-1993 et Goteborg-1995)

Aïssa Djabir Saïd-Guerni :

-Médaille d'or 800 m (Paris-2003)

Taoufik Makhloufi :

-Médaille d'argent 1500 m (Doha-2019)

Ndlr : Ali Saïdi-Sief a remporté la médaille d'argent aux Mondiaux d'Edmonton-2001 mais il en a été déchu suite à un contrôle antidopage positif.

La fiche technique de Taoufik Makhloufi

Fiche technique de Taoufik Makhloufi, vainqueur dimanche à Doha de la médaille d'argent sur 1500 mètres des Mondiaux-2019 d'athlétisme :

Nom : Makhloufi

Prénom : Taoufik

Date de naissance : 29 avril 1988 (31 ans)

Lieu de naissance : Souk Ahras

Taille : 1,70 m

Poids : 67 kg

Palmarès :

- **Jeux Olympiques (3 médailles)** : or sur 1500 m en 2012 à Londres, argent sur 1500 m en 2016 à Rio, argent sur 800 m en 2016 à Rio.

- **Championnats du monde (1)** : argent sur 1500 m en 2019 à Doha.

- **Championnats d'Afrique (2)** : or sur 800 m en 2012 à Porto-Novo, bronze sur 800 m en 2014 à Marrakech.

- **Jeux africains (3)** : or sur 800 m en 2011 à Maputo, argent sur 800 m en 2015 à Brazzaville, bronze sur 1500 m en 2011 à Maputo.

- Athlète algérien le plus médaillé aux JO.

Records :

- **800 m** : 1:42.61 le 16 août 2016 à Rio.

- **1000 m** : 2:13.08 le 1er juillet 2015 à Nancy.

- **1500 m** : 3:28.75 le 17 juillet 2015 à Monaco.

- **Mile** : 3:52.16 le 31 mai 2014 à Eugene.

VOILE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2019: Bernaoui : «Nous souhaitons voir un maximum d'athlètes algériens qualifiés à l'olympiade de Tokyo»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Raouf Bernaoui a appelé, dimanche, les membres de l'équipe nationale prenant part au Championnat d'Afrique du voile qui se tient du 6 au 12 octobre, à faire un tournoi honorable et de qualifier le maximum d'athlètes à l'olympiade de Tokyo-2020.

M. Bernaoui qui a supervisé l'ouverture du championnat africain à l'école nationale des sports aquatiques et subaquatiques à Alger-plage, a insisté dans ses orientations adressées à l'équipe nationale sur «la nécessité d'arracher un maximum de qualifications aux jeux olympiques Tokyo-2020». L'Algérie participe au championnat africain 2019 de voile qualifiant aux prochaines olympiades avec 17 athlètes dont 08 filles, dirigés par 04 entraîneurs.

S'adressant aux jeunes athlètes, le ministre a dit «nous souhaitons une qualification en masse aux prochaines olympiades, d'autant que vous avez des bons encadreur et vous bénéficiez d'une bonne couverture médiatique, outre une gestion administrative et technique de haut niveau. Il suffit de croire en vos capacités physiques et techniques». «Je suis satisfait du travail que vous menez jusqu'à présent», s'est-il réjoui, ajoutant «je suis venu vous apporter mon soutien pour aller de l'avant, vous



portez le drapeau national et nous sommes derrière vous». L'Algérie a pour objectif de qualifier 4 athlètes aux olympiades 2020, a affirmé le président la fédération nationale de voile, Hassen Djilali, soulignant qu'en dépit de la difficulté de la mission face aux sélections fortes à l'instar de l'Egypte, la Tunisie et les Sey-

chelles, notre objectif est de qualifier 04 athlètes aux rendez-vous de Tokyo.

Cinquante (50) athlètes (hommes et femmes) de 9 pays prennent part à cette compétition à savoir l'Algérie (Organisateur), le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, les Iles Seychelles, les Iles Maurice, la Tanzanie, le Mozambique et

l'Angola. Pour ce qui est de la discipline Laser, 23 sportifs y prendront part (Radial 10, Standard 10), alors que 27 participants sont prévus pour le RSX dont 12 femmes. Pour rappel, l'Algérie abrite pour la deuxième fois consécutive le championnat d'Afrique de voile qualifiant aux olympiades.

OUARGLA:

Les jeunes d'Ain-Beida auront bientôt leur stade de football

Les jeunes de la commune d'Ain-Beida (périphérie d'Ouargla) auront bientôt leur stade de football de 5,000 places, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. Les travaux de ce stade, implanté dans la nouvelle zone urbaine d'Ain-Beida et dont la mise en exploitation est prévue «très prochainement», sont finalisés et il ne reste plus que son éclairage.

Les gradins, le revêtement du stade d'une pelouse synthétique, la clôture extérieure et les raccordements aux

réseaux divers ont été achevés, et la mise en place de l'éclairage est à un stade avancé (95%), a-t-on précisé, en ajoutant que les procédures administratives ont été entamées pour le lancement des travaux d'aménagement extérieur. Cette structure sportive, pour laquelle un financement de 401 millions DA a été alloué dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance économique, est l'une des quatre installations de même type projetées à

travers la wilaya pour 1,8 milliard DA, les trois autres étant localisées dans les communes de Mégarine, Rouissat et Témacine. Les travaux de réalisation de ces stades ont été lancés, à l'exception de celui de la commune de Rouissat qui s'est heurté à une opposition de citoyens prétextant détenir la propriété du terrain. Une décision de justice a déjà rejeté ces prétentions, et le lancement des travaux devrait intervenir sur le même site, a-t-on fait savoir.

BOXE/MONDIAUX 2019:

Les Algériennes Mansouri (48 kg) et Selmouni (64 kg) éliminées

Les boxeuses algériennes Fatima Mansouri (48 kg) et Chahira Selmouni (64 kg) ont été éliminées lundi en huitièmes de finale des Championnats du monde (seniors dames) qui se déroulent à Ulan Ude (Russie).

Engagées directement en 8es de finale de la compétition, Mansouri a été battue par la Bulgare Asenova Sevda Yuliyanova (5-0), alors que Selmouni a perdu son duel face à la Tadjike Boboyorova Nilufar (3-2).

L'élimination des deux Algériennes s'ajoute à celles de Khelif Hadjila (57 kg), sortie en 16es de finale par la Polo-

naise Szlachic Kinga (5-0), Imane Khelif (60 kg) et Roumaïssa Boualem (51 kg), battues respectivement par les Russes Natalia Shadrina (4-1) et Aetbaeva Lilya (4-1).

Widad Sefouh (54 kg), dernière boxeuse algérienne en lice dans ce rendez-vous d'Ulan Ude, montera sur le

ring mercredi face à l'Indienne Boro Jamuna. L'Algérie prend part aux Mondiaux-2019 avec six boxeuses encadrées par les entraîneurs Abdelhani Kinzi, Harima Khaled et Brahim Makhlouf. Ces Mondiaux enregistrent la participation totale de 224 boxeuses représentant 57 pays.

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL D'IRAN (5E ET DERNIÈRE ÉTAPE): L'Algérien Reguigui 3^e

L'Algérien Youcef Reguigui (Terengganu pro Asia cycling) a occupé la 3^e place lors de la cinquième et dernière étape du tour cycliste d'Iran, disputée dimanche sur une distance de 188 kilomètres entre Sarein et Tabriz. Cette dernière étape a été remportée par le Belge Joseph Thomas, sociétaire de l'équipe Tarletto-Isorex, qui a bouclé

la distance en 5h24:52, devant l'Iranien Mohamed Ganjkhanlou (avec le même temps), suivi de Reguigui, également avec le même temps. Au classement général, l'Algérien termine à la troisième place avec 0:26 de retard sur le vainqueur, le Russe Savva Novikov (21h30:23), au moment où le Moldave Cristian Raileanu a pris la deuxième place avec 0:24

de retard. Reguigui avait pris la deuxième place lors de la première étape, avant de remporter la seconde. Mais la suite a été un peu moins bonne, puisqu'il a régressé à la 6^e position lors de la troisième étape, puis à la quatrième lors de la quatrième étape, avant de remonter à la troisième place lors de l'ultime étape disputée dimanche.

TENNIS / TOURNOI ITF/CAT BATICHE-SAÏFI: «Très satisfait des résultats de nos jeunes» (DTN)

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bouchabou, s'est dit dimanche "très satisfait" des trois titres remportés par les Algériens au tournoi international ITF/CAT juniors Batiche-Saïfi, clôturé la veille au Tennis club de Sidi-Fredj (Alger).

"Tout d'abord, je tiens à féliciter nos lauréats qui se sont distingués pendant toute la semaine de la compétition. Trois titres sur quatre mis en jeu pour l'Algérie est un pourcentage très important pour l'instance fédérale car c'est 75% de la compétition que nous avons gagné.

Je suis satisfait des résultats obtenus, le niveau technique de nos jeunes est en nette progression", s'est félicité le DTN.

En effet, l'Algérie a terminé la compétition avec trois titres remportés sur quatre.

La joueuse Ines Bekrar a dominé la compétition en simple et double (filles), alors que son compatriote Aymen Ali-Moussa s'est distingué en double garçons.

Le simple garçons a été lui remporté par le Polonais Borys Zgola qui s'est imposé



devant son compatriote Maciej Kos par deux sets à zéro dans un match qui a duré plus de 2 heures.

"Bekrar progresse bien dans les tournois internationaux de sa catégorie, elle l'a prouvé à plusieurs reprises.

On envisage de l'inscrire dans des tournois de grades 2 et 3 pour qu'elle améliore bien son niveau.

Chez les garçons, Ali-Moussa a fait de son mieux en simple, avant d'arracher le sacre en double. C'est un

joueur formé en Algérie et je pense que la formation commence à apporter ses fruits", a expliqué Bouchabou à l'APS.

Et d'enchaîner: "Concernant l'organisation, je tiens à remercier le Tennis club de Sidi-Fredj qui a fourni tous les moyens nécessaires pour le bon déroulement de cette compétition. Aucun couac n'est venu perturber le bon déroulement des matchs, ce sont des choses qui nous font énormément plaisir et qui nous poussent à continuer de travailler". Plus d'une soixantaine de joueurs et joueuses issus de 13 pays ont pris part à cet événement.

Il s'agit de la Pologne, de l'Égypte, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Australie, de la France, de la Tunisie, du Maroc, du Portugal, de l'Inde, de la Roumanie, de la Russie et de l'Algérie, pays hôte de cette compétition de grade 5 qui s'est disputée sur des courts en terre battue.

L'Algérie a engagé une dizaine d'athlètes entre les qualifications et les tableaux finaux, officiés par le juge-arbitre algérien Abderrahmane Chérifa, titulaire d'un «White badge». Walid Sahli ayant été le directeur du tournoi. La compétition est dédiée à la mémoire du défunt Batiche Saïfi, ancien joueur et entraîneur de l'équipe nationale, qui fut également capitaine de Coupe Davis, décédé le 27 septembre 2014.

CYCLISME/JO-2020 - QUALIFICATIONS : Reguigui fait gagner 100 points à l'Algérie

L'Algérien Youcef Reguigui, auteur de la 3e place au Tour cycliste d'Iran, a fait gagner 100 points à sa sélection nationale dans le Ranking qualificatif aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo, ce qui représente une bonne nouvelle dans la perspective de qualifier un deuxième algérien pour ces olympiades d'été.

Le sociétaire de l'équipe malaisienne Terengganu Pro-Asia-cycling a terminé en effet à la troisième place au classement général de cette compétition, après le décompte final, effectué à l'issue de la cinquième et dernière étape, disputée ce dimanche, sur une distance de 188 kilomètres entre Sarein et Tabriz.

Une moisson qui tombe à pic pour la sélection algérienne, après le report à une date ultérieure de la Coupe

d'Afrique des nations, prévue du 9 au 13 octobre courant, en Afrique du Sud.

Une compétition pendant laquelle la sélection algérienne espérait récolter un maximum de points pour augmenter ses chances de rester parmi les trente premières nations dans le Ranking des JO, synonyme de qualification pour un deuxième athlète algérien à Tokyo.

Avant ce tour d'Iran, la sélection algérienne était 29e, et les 100 nouveaux points ramenés par Reguigui vont l'aider à consolider cette position, en attendant le Tour cycliste du Cameroun, prévu le 16 au 21 octobre courant, et qui après le report de la Coupe d'Afrique en Afrique du Sud constituera la dernière chance pour la sélection algérienne de se maintenir dans une position favo-

nable, pour qualifier un deuxième athlète pour Tokyo, et ce, avant la date butoir, fixée au 22 octobre. Reguigui avait réussi un assez bon parcours en Iran, car après avoir pris la deuxième place lors de la première étape, il avait remporté la seconde, avant de régresser un peu dans la suivante, en occupant la 6e place lors de la troisième étape, puis à la quatrième place lors de la quatrième étape, avant de remonter à la troisième place lors de la cinquième et dernière étape, disputée ce dimanche.

Le classement qualificatif aux Jeux Olympiques de Tokyo est dominé par la Belgique, devant l'Italie (2e) et la France (3e), alors que sur le sur le plan africain, la sélection algérienne est devancée par l'Afrique du Sud (13e) et l'Erythrée (23e).

ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019: L'Afrique décroche 27 médailles dont 9 en or

Les athlètes africains ont remporté 27 médailles dont 9 en or lors des Championnats du monde d'athlétisme-2019 organisés du 27 septembre au 6 octobre à Doha (Qatar), une moisson moins bonne qu'à Londres-2017. Au Qatar, neuf pays africains dont l'Algérie ont remporté des médailles. C'est un nouveau record aux Championnats du monde. Et c'est la principale bonne nouvelle de cette édition 2019 pour l'athlétisme africain.

Car la moisson de médailles à Doha a été moins bonne qu'à Londres en 2017 et encore moins prolifique qu'en 2015 à Pékin. Le Kenya, 2e mondial derrière les USA, reste incontestablement la nation africaine N.1 avec 5 or, 2 argent et 4 bronze, devant l'Éthiopie (5e) avec 8 médailles dont 2 dorées.

L'Ouganda (2 sacres) a complété la récolte est-africaine. L'Algérie, dont la dernière médaille aux Championnats du monde d'athlétisme remontait à 2003 à Paris grâce à Aïssa Djabir Saïd-Guerni (or sur 800 m), s'est remise une nouvelle fois au talent de Taoufik Makhloufi, sacré vice-champion du monde du 1500 m,

une première pour cet athlète qui avait raté de justesse le podium en 2015 à Pékin.

Avec cette médaille de Makhloufi, l'Algérie prend la quatrième place au niveau africain à Doha. L'Afrique du Sud, qui avait fini 3e en 2017 (6 podiums dont 3 titres), a achevé sa quinzaine qatarie avec un zéro pointé. Une première depuis 2007.

De son côté, l'athlétisme nigérian a une nouvelle fois donné une image très contrastée, malgré son premier podium (du bronze pour Ese Brume en longueue) depuis 2013.

Après des Championnats d'Afrique 2018 catastrophiques à Asaba, la Fédération nigérienne a encore démontré que l'organisation n'était pas son point fort.

Elle a inscrit contre leur gré, sur 100 m, deux de ses figures de proue: Blessing Okagbare et Divine Oduduru. Résultat: les deux sprinteurs ont failli être disqualifiés pour le 200 m car ils ne s'étaient pas présentés au départ du 100.

Ils ont finalement pu concourir, mais ont raté leurs courses. Du beau potentiel encore gâché.

CLASSEMENT ATP: Djokovic creuse un peu l'écart avec Nadal

Le N.1 mondial, Novak Djokovic, a repris un peu ses distances avec son dauphin Rafael Nadal, au classement ATP publié lundi, après sa victoire sans bavure dimanche au tournoi de Tokyo après quatre semaines d'absence.

Le Serbe reste toutefois menacé par l'Espagnol: tenant du Masters 1000 à Shanghai, «Nole» y défendra beaucoup de points ATP tandis que Nadal a renoncé en raison d'une inflammation à la main gauche.

Autre vainqueur dimanche: Dominic Thiem, 5e mondial, s'est offert le Grec Stefanos Tsitsipas (7e) à Pékin. L'Autrichien s'est rapproché à 50 points de son devancier le Russe Daniil Medvedev.

Classement ATP au lundi 7 octobre 2019:

1. Novak Djokovic (SRB) 10365 pts
2. Rafael Nadal (ESP) 9225
3. Roger Federer (SUI) 7130
4. Daniil Medvedev (RUS) 4965
5. Dominic Thiem (AUT) 4915
6. Alexander Zverev (GER) 4185
7. Stefanos Tsitsipas (GRE) 3630
8. Kei Nishikori (JPN) 3040
9. Karen Khachanov (RUS) 2945
10. Roberto Bautista (ESP) 2575
11. Gaël Monfils (FRA) 2375
12. Fabio Fognini (ITA) 2280
13. Matteo Berrettini (ITA) 2221
14. David Goffin (BEL) 2190 (+1)
15. Borna Coric (CRO) 2130 (-1)
16. Diego Schwartzman (ARG) 1995
17. John Isner (USA) 1895 (+2)
18. Kevin Anderson (RSA) 1780
19. Félix Auger-Aliassime (CAN) 1719 (+1)
20. Stan Wawrinka (SUI) 1670 (+1).

MASTERS 1000 DE SHANGHAI: Shapovalov retrouve Djokovic au 2^e tour

Denis Shapovalov, 36e mondial, s'est qualifié lundi aux dépens de Frances Tiafoe (51e) pour le 2e tour du Masters 1000 de Shanghai où il affrontera le N.1 mondial Novak Djokovic, tenant du titre. Le Canadien de 20 ans a battu l'Américain 6-4, 6-2 en 1h16. Djokovic, quatre fois titré à Shanghai, a remporté dimanche le tournoi ATP 500 de Tokyo où il effectuait son retour après la blessure à l'épaule gauche qui l'avait poussé à abandonner en 8e de finale de l'US Open où il défendait son titre.

MÉDÉA Déficit «important» en personnel d'encadrement des structures de jeunesse et des sports

Un déficit «important» en personnel d'encadrement est enregistré par le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Médéa, où les recrutements n'ont pas connu le niveau souhaité par rapport à l'évolution notable du parc de jeunesse et sportif local, a-t-on appris auprès du directeur de cette structure. Le manque d'encadrement pédagogique est estimé, selon Kamel Kainou, à 525 postes susceptibles de couvrir les besoins des structures de jeunesse ou sportives, et pouvoir ainsi optimiser l'ensemble des infrastructures déjà opérationnelles au niveau de la wilaya et celles qui seront réceptionnées à l'avenir. Parmi les catégories professionnelles concernées par ce déficit, le thème responsable a évoqué celui des agents polyvalents, chargés du gardiennage et de l'entretien, dont l'effectif actuel est composé de 348 agents, alors que le secteur a besoin de 128 agents supplémentaires pour couvrir les 123 structures qu'il gère directement, a-t-il expliqué. Ce déficit se fait le plus sentir au niveau du personnel affecté à la section natation, en charge de six piscines, qui ne disposent que d'un seul cadre et quelques agents de surveillance, tandis qu'un bon fonctionnement de ces structures nécessite au moins une vingtaine de cadres formés dans cette discipline, a-t-il confié.

COUPE ARABE DES CLUBS/8^{ES} DE FINALE: Al-Qowa Al-Jawiya (Irak) - MCA fixé au 31 octobre à Karbala

Le match aller entre la formation irakienne d'Al-Qowa Al-Jawiya et le MC Alger comptant pour les 8es de finale de la Coupe arabe des clubs de football, se tiendra le 31 octobre à Karbala (16h00, heure algérienne), selon le programme dévoilé dimanche par l'Union arabe de football sur son site.

Le match retour entre les deux formations, se jouera le 06 novembre au stade du 5 juillet 1962, à Alger (20h00).

Les rencontres des 8es de finale "aller" sont programmées du 23 octobre au 06 novembre, tandis que le retour, aura lieu, du 4 au 26 novembre. Le vainqueur final de la Coupe arabe des clubs empochera 6 millions de dollars, alors que le finaliste touchera 2.5 millions de dollars.

Programme complet des rencontres (heure algérienne):

—Aller—

23 octobre:

Al-Wasl (Emirats arabes unis) - Al-Ittihad FC (Arabie saoudite) (Dubai / 16h30).
Al-Ismaïly (Egypte) - Al-Jazira (Emirats arabes unis) (Al-Ismaïly / 18h00).

28 octobre:

Al-Shabab (Arabie saoudite) - Al-Shabab Al-Ordonie (Jordanie) (Ryadh / 17h15).

31 octobre:

Al-Qowa Al-Jawiya (Irak) - MC Alger (Algérie) (Karbala / 16h00).

2 novembre:

WA Casablanca (Maroc) - Raja Casablanca (Maroc) (Casablanca / 20h00).

3 novembre:

Al-Ittihad d'Alexandrie (Egypte) - Al-Muharrag Club (Bahreïn) (Alexandrie / 20h00).

OC Safi (Maroc) - ES Tunis (Tunisie) (ASFI / 19h00).

6 novembre:

FC Nouadhibou (Mauritanie) - Al-Shorta (Irak) (Nouakchott / 18h00).

—Retour—

4 novembre:

Al-Ittihad FC (Arabie saoudite) - Al-Wasl (Emirats arabes unis) (Djida / 18h00)

6 novembre:

MC Alger (Algérie) - Al-Qowa Al-Jawiya (Irak) (5 Juillet / 20h00).

8 novembre:

Al-Shabab Al-Ordonie (Jordanie) - Al-Shabab (Arabie saoudite) (Oman / 15h00).

23 novembre:

Raja Casablanca (Maroc) - WA Casablanca (Maroc) (Casablanca / 20h00).
ES Tunis (Tunisie) - OC Safi (Maroc) (Tunis / 18h00).

26 novembre:

Al-Muharrag Club (Bahreïn) - Al-Ittihad d'Alexandrie (Egypte) (Al-Muharrag / 16h00)
Al-Jazira (Emirats arabes unis) - Al-Ismaïly (Egypte) (Abu Dhabi / 15h00).
Al-Shorta (Irak) - FC Nouadhibou (Mauritanie) (Karbala / 17h00).

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (7^E JOURNÉE) : Le CR Belouizdad nouveau co-leader, la JS Kabylie sur le podium

Le CR Belouizdad a rejoint le MC Alger en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, après son nul vierge dans le derby algérois contre le Paradou AC, disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la septième journée, ayant vu la JS Kabylie se hisser sur le podium, après sa courte mais précieuse victoire contre l'ES Sétif (1-0).

Le Chabab et le PAC ont pratiqué un jeu ouvert, en se procurant quelques belles occasions au passage, mais sans parvenir à les concrétiser, en grande partie à cause du talent de leurs deux gardiens, auteurs de plusieurs arrêts décisifs.

Toufik Moussaoui côté PAC et Gaya Mébah côté CRB ont été en effet les «Grands Héros» de ce derby, car sans leurs prouesses, le nombre de buts aurait probablement afolé les compteurs, d'un côté comme de l'autre.

Mais ce nul n'arrange pas vraiment les affaires des deux clubs, car si le CRB a raté l'occasion s'emparer seul du leadership, les Pacistes restent avant-derniers au classement général, avec seulement quatre unités au compteur.

La bonne affaire du jour est à mettre à l'actif de la JS Kabylie, qui s'est hissée sur le podium, ex-aequo avec le MC Oran, avec 10 points pour chaque club, après sa courte mais précieuse victoire contre

l'ES Sétif. Un succès qui a tardé à se dessiner, car l'Aigle noir sétifien avait tenu bon pendant une bonne partie de cette rencontre, et il a fallu attendre la 80e pour voir Juba Oukaci débloquent la situation pour les Canaris.

Autre bonne affaire ce dimanche, celle de la JS Saoura, qui s'est donnée un gros bol d'air après sa victoire en déplacement chez le CA Bordj Bou Arréridj (1-2).

Un précieux succès, dont Boubekeur et Messaoudi ont été les principaux artisans, car auteurs des deux buts de la rencontre, respectivement aux 4e et 70e, alors que Benayad avait ouvert le score pour les Criquets dès la 2e.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le NA Hussein Deys s'était neutralisé avec l'AS Ain M'lila (1-1), et ce n'était pas cher payé, car l'addition aurait pu être beaucoup plus salée.

En effet, ce sont les visiteurs qui avaient ouvert le score, grâce à Tiaïba, ayant trans-



formé un penalty à la 72e, et c'est son coéquipier Ziad qui a offert l'égalisation au Nasria, en marquant un but contre son propre camp à la 74e.

Samedi, en ouverture de cette septième journée, c'est le MC Alger qui avait réussi une des meilleures opérations du jour, en consolidant sa première place au classement général avec un onzième point, grâce au nul qu'il avait ramené de son déplacement chez le NC Magra (0-0), alors que l'autre grand club de la capi-

talé, l'USM Alger, avait reçu une véritable raclée chez le MC Oran (4-0). Un revers inattendu pour les Rouge et Noir, qui avant cette septième journée de Ligue 1 étaient invaincus, toutes compétitions confondues, car outre leurs quatre succès en phase de qualification de la Ligue des champions africaine, ils restaient sur deux victoires et un nul en championnat.

L'autre bonne opération réalisée samedi a été celle de l'USM Bel-Abbès, ayant ramené une précieuse victoire de son déplacement chez le nouveau promu, l'ASO Chlef (0-1), au moment où l'US Biskra avait difficilement dominé le CS Constantine (2-1).

LIGUE 1/MC ORAN:

La direction du club réagit à la plainte de son ex-entraîneur Jean-Michel Cavalli

La direction du MC Oran a affirmé, hier, être en possession de tous les documents prouvant que son club pensionnaire de la Ligue 1 de football a honoré tous ses engagements envers son ex-entraîneur français, Jean-Michel Cavalli.

Cette réaction fait suite à la plainte déposée par l'ancien sélectionneur national au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer deux salaires impayés, selon ses dires.

Mais la nouvelle direction du MCO, qui dirige Si Tahar Cherif El Ouezzani, vient de recevoir de la part de l'ex-président du club, Ahmed Belhadj dit "Baba", tous les documents attestant que le technicien français avait bel et bien été payé au dernier centime avant la résiliation de son contrat avec les "ham-raoua", a indiqué le manager général de la formation phare de la capitale de l'Ouest, Zoubir Ouasti.

Cavalli avait effectué un deuxième passage aux commandes techniques du MCO en début de la seconde manche de l'exercice passé.

Ahmed Belhadj lui avait fait appel pour sauver son équipe de la relégation, avant qu'il ne soit contraint de se séparer de ses services avant quelques journées de la fin du championnat après avoir constaté que les résultats des siens ne se sont pas améliorés. Il a été

remplacé par Nadir Leknaoui qui a réussi de maintenir les Oranais parmi l'élite, rappelle-t-on. La CNLR devra trancher prochainement sur la plainte de Cavalli, sachant au passage que le MCO a failli ne pas bénéficier des services de ses nouvelles recrues cette saison à cause de plaintes semblables déposées par d'anciens joueurs et entraîneurs et qui ont été finalement rétablis dans leurs droits.

LIGUE 1 (MISE À JOUR): L'USMA demande le report du derby contre le MCA

La direction de l'USM Alger a annoncé lundi avoir officiellement demandé le report à une date ultérieure du derby contre le MC Alger, prévu le 12 octobre pour la mise à jour de la 4e journée de la Ligue 1 algérienne de football, arguant de la présence de six de ses joueurs dans différentes sélections nationales. «La direction

de l'USM Alger a saisi la Ligue de football professionnel dimanche pour lui signifier l'impossibilité de disputer le derby algérois le 12 octobre, car déplorant l'absence de six joueurs internationaux, retenus actuellement dans différentes sélections nationales», a indiqué la direction des «Rouge et Noir» dans un communiqué diffusé sur son site officiel. Les joueurs en question sont les internationaux algériens Sifour, Hamra, Khemaïssa, Benhamouda et Belarbi, retenus en sélection militaire, ainsi que le Libyen Muaid Ellafi, appelé lui aussi en équipe nationale de son pays. Des absences massives, et pas des moindres, qui ont obligé la direction de l'USMA à exprimer cette demande de report.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs de dimanche après-midi, pour le compte de la septième journée :

Samedi, 5 octobre :

NC Magra - MC Alger 0-0
MC Oran - USM Alger 4-0
ASO Chlef - USM Bel-Abbès 0-1
US Biskra - CS Constantine 2-1

Dimanche, 6 octobre :

NA Hussein Dey - AS Ain M'lila 1-1
CABB Arréridj - JS Saoura 1-2
JS Kabylie - ES Sétif 0-0
En cours :
Paradou AC - CR Belouizdad

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	11	5
2). CR Belouizdad	10	4
→). JS Kabylie	10	5
→). MC Oran	10	6
5). CABB Arréridj	9	6
→). US Biskra	9	6
7). CS Constantine	8	7
→). NC Magra	8	7
→). AS Ain M'lila	8	7
10). USM Alger	7	4
→). JS Saoura	7	4
→). USM Bel-Abbès	7	6
→). ES Sétif	7	7
→). NA Hussein Dey	7	7
15). Paradou AC	3	4
16). ASO Chlef	1	5

MATCH AMICAL DE PRÉPARATION ALGÉRIE - COLOMBIE : les Verts en France dès le 13 octobre (FAF)

La sélection algérienne de football se rendra en France le 13 octobre courant, en prévision du match amical qui l'opposera à la Colombie, le 15 au Stade Pierre Mauroy de Lille (Nord), a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF), sans préciser l'heure exacte de l'embarquement.

Avant cela, la sélection algérienne aura disputé un premier match amical dans le cadre des dates Fifa. Ce sera le 10 octobre, au stade Mustapha Tchaker

de Blida face à la République Démocratique du Congo (RDC).

Le lendemain, 11 octobre, les camarades du gardien Raïs Wahab M'Bohi bénéficieront d'une journée de relâche, avant de se remettre au travail le samedi, pour préparer le deuxième match contre la Colombie.

Les Verts passeront une dernière nuit en France, avant de rentrer le 16 octobre, toujours suivant le planning dévoilé par la FAF.

CONTE DEMANDE PLUS À ROMELU LUKAKU

L'entraîneur des Nerazzurri souhaite que l'avant-centre belge peaufine sa condition physique. "Si on analyse le match d'aujourd'hui (hier), Romelu est un joueur qui doit s'entraîner plus. Il doit s'entraîner parce que c'est un joueur avec un corps imposant et il a besoin de s'entraîner et de jouer pour se trouver en bonne condition. Au début du championnat, il a eu un problème physique. Contre Barcelone, Lukaku nous a manqué, il aurait été utile, mais il n'était pas là. Romelu a essayé de donner le maximum aujourd'hui (hier). Nous espérons qu'il surmonte ces petits problèmes, et qu'il soit à 100 %."



Guardiola croit encore au titre

Alors que son équipe a été battue à domicile par Wolverhampton ce dimanche (2-0), Pep Guardiola reconnaît que celle-ci a été probablement dans un mauvais jour. Malgré le retard qui s'accumule sur le leader Liverpool, le manager des Citizens ne veut pas baisser les bras.

A l'issue de la défaite de son équipe dimanche, Pep Guardiola évoque « un jour sans » pour ses joueurs défaits à la surprise générale par une séduisante équipe de Wolverhampton : « C'était un jour sans, ça arrive parfois. On a bien commencé puis on a concédé des occasions, ce qui nous a rendus nerveux. On a bien contrôlé la seconde période, mais à la fin, avec tout le monde devant, on a perdu des ballons dans des zones dangereuses et ils ont été efficaces. On a touché le poteau, on a eu des actions

mais on n'a pas bien joué. C'était un mauvais jour, un mauvais match » a-t-il déclaré rapporte L'Equipe.

Liverpool qui a enchaîné une nouvelle victoire caracole en tête avec autant de succès que de matches joués. Les Reds disposent désormais de huit points d'avance sur son adversaire principal pour le titre et il va falloir combler ce retard désormais pour Pep Guardiola : « L'écart (avec Liverpool) est important, ils n'ont pas perdu de points. C'est le moment de commencer à refaire notre retard. On est en octobre et il y a encore un long chemin à faire » a-t-il ajouté.

Luka Modric, la clé d'un dossier chaud de Pérez ?

Non désiré par Zinedine Zidane cet été, Christian Eriksen aurait cependant la cote du côté de la direction du Real Madrid qui prévoirait d'utiliser Luka Modric afin de trouver un accord avec Tottenham pour le Danois.

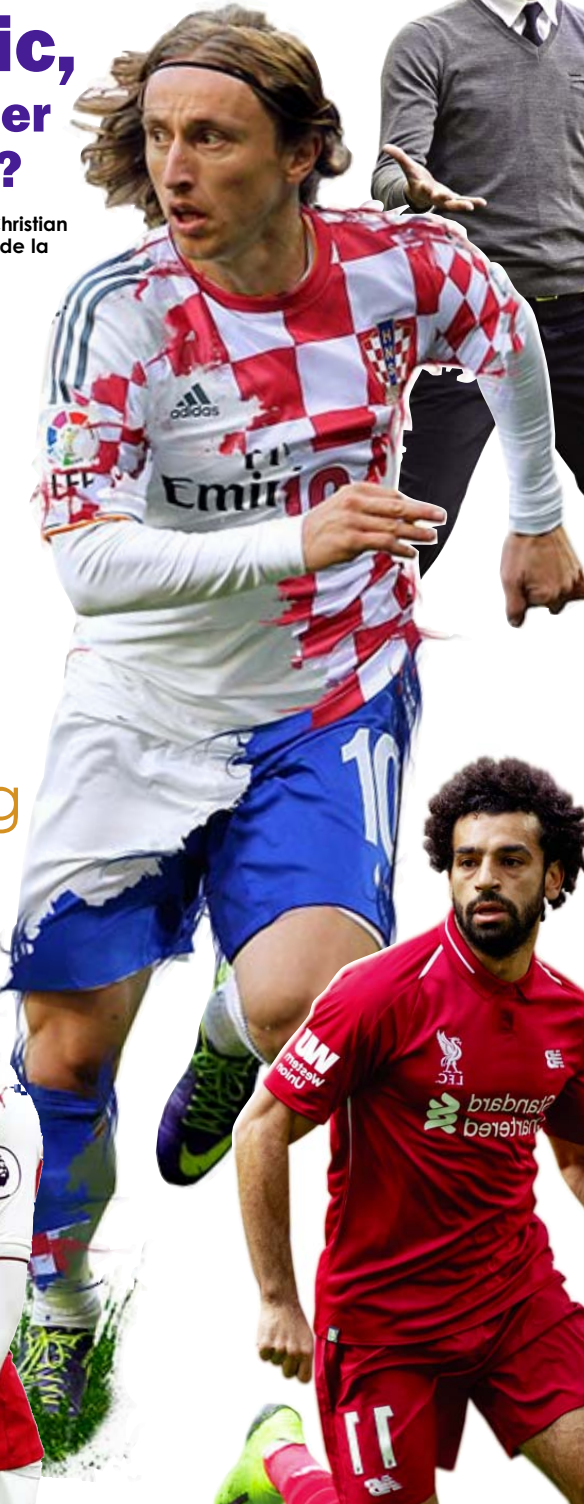
Luka Modric semblerait sur la fin de son expérience merengue. Bien qu'il ait décroché le dernier Ballon d'Or, l'international croate ne serait plus en odeur de sainteté au Real Madrid. Les dirigeants de la Casa Blanca seraient tournés vers l'avenir et lui auraient déjà trouvé un successeur. Christian Eriksen serait la piste chaude du moment de Florentino Pérez. Et Modric aurait un dernier service à rendre au Real Madrid.

Selon les informations de El Desmarque, Luka Modric serait susceptible d'être inclus dans la transaction pour le transfert de Christian Eriksen en janvier prochain. Ce serait même le plan que mettrait sur pied le comité de direction du Real Madrid. Modric pourrait donc effectuer son grand retour chez les Spurs, club qu'il avait quitté à l'été 2012. Affaire à suivre.

Zorc recadre Aubameyang

Taclé par son ancien président au Borussia Dortmund, Hans-Joachim Watzke, qui l'a accusé d'avoir rejoint Arsenal pour l'argent, l'attaquant des Gunners, Pierre-Emerick Aubameyang (30 ans, 9 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison), a riposté en qualifiant le dirigeant de "clown" et en menaçant de révéler les vraies raisons de son départ en janvier 2018 (voir ici). Vendredi, le directeur sportif du ByB, Michael Zorc, a recadré l'ancien Stéphanois tout en tentant de calmer le jeu.

"Mon sentiment est qu'Aubameyang a employé un mauvais ton et a eu un mauvais choix de mots. Hans-Joachim Watzke n'avait aucune mauvaise intention", a assuré l'Allemand en conférence de presse. Coup de sifflet final ?



Des nouvelles rassurantes de Mohamed Salah

Conséquence d'un tackle de Hamza Choudhury, Mohamed Salah a dû quitter la pelouse contre Leicester City (2-1). L'attaquant égyptien de Liverpool a été remplacé par Adam Lallana dans les derniers instants du match.

Nos confrères de Sky Sports ont donné des nouvelles du footballeur de 27 ans, touché à la cheville. Selon la chaîne britannique, l'ancien joueur de l'AS Rome ne souffre d'aucune blessure majeure, ce qui laisse à penser qu'il tiendra sa place après la trêve internationale.



ALGÉRIE-PAYS-BAS
M. Lounès Magramane
nouvel ambassadeur d'Algérie aux Pays-Bas

Le gouvernement hollandais a donné son agrément à la nomination de M. Lounès Magramane, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume des Pays-Bas, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE-BOTSWANA
M. Zenene Zinombe
nouvel ambassadeur de la République de Botswana

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Zenene Zinombe, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire avec résidence à Addis-Abeba, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-IRLANDE
M. Eamon Hickey
nouvel ambassadeur d'Irlande en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Eamon Hickey, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Irlande auprès de la République algérienne démocratique et populaire, avec résidence à Berne, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

DIPLOMATIE

Boukadoum : «L'Algérie refuse toute ingérence étrangère dans ses affaires internes»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, hier à Alger, que le principe de non ingérence dans les affaires internes d'autrui était une règle inaliénable pour l'Algérie qui refuse toute ingérence étrangère.

A une question de la presse, en marge de la Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre échange commercial africain (ZLECAF), au sujet des déclarations d'une eurodéputée sur le «Hirak» et la situation politique en Algérie, M. Boukadoum a précisé que «le principe de non ingérence dans les affaires internes d'autrui était une règle inaliénable pour l'Algérie qui refuse toute ingérence dans ses affaires internes quel qu'en soit l'origine, s'agissant aussi bien d'une personne civile ou politique».

Quant à l'abstention des Affaires étrangères de rendre public de communiqué à ce sujet, le ministre a expliqué que «les députés de l'Union européenne (UE) sont des centaines et le ministre ne peut répondre à toutes les déclarations sur l'Algérie qui sont de toutes les façons rejetées», indiquant que «l'UE avait publié un communiqué où elle a rectifié quelque peu les propos de la parlementaire».



Evocant l'interpellation d'une parlementaire française lors des marches populaires à Bejaïa, M. Boukadoum a estimé qu'il «ne s'agit pas d'une arrestation», précisant que «les manifestations de par le monde sont réservées aux citoyens du pays et non aux étrangers». Autrement, «quel serait le sort d'un citoyen, parlementaire ou politicien algérien interpellé lors d'une marche à l'étranger et quelle serait la réaction du pays hôte?», a-t-il poursuivi. Cette parlementaire est une «députée en France et non en Algérie, sa participation aux marches en Algérie pour-

rait être interprétée comme une ingérence étrangère et une atteinte à la souveraineté nationale», a-t-il encore déclaré.

Concernant les préparatifs pour la Présidence au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger, le ministre a affirmé que ces dernières «sont fin prêtes», indiquant qu'à présent, «c'est l'ANIE qui est en mesure de décider et la tutelle est mise à sa disposition en matière de moyens matériels et humains», tout en rappelant que le corps électoral établi à l'étranger s'élève à près de 1,6 million d'Algériens.

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'Algérie prend part à la session ordinaire du Parlement Panafricain

L'Algérie prend part à la 3^e session ordinaire de la 5^e législature du Parlement Panafricain (PP), prévue du 7 au 10 octobre en cours, dans la ville de Midrand (Afrique du Sud), a indiqué hier un communiqué du conseil de la Nation. A l'ordre du jour de cette session, figurent la tenue des réunions du bureau et des commissions permanentes du PP, l'organisation d'un forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre, ainsi qu'une conférence régionale sur le renforcement de l'action des parlementaires pour des sociétés plus sûres et développées. La délégation parlementaire participante est composée de



MM. Houbad Bouhafs, président du groupe parlementaire du parti du Front de Libération Nationale (FLN) et membre du PP et Abdelkader Moulikhaloua, membre du Conseil de la Nation et membre du PP.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE
L'AMAN tiendra aujourd'hui à Alger sa 28e AG

L'Alliance des agences de presse méditerranéennes (AMAN) tiendra aujourd'hui et demain à Alger, sa 28^e Assemblée générale en présence des représentants de 16 agences, membres de l'Alliance dont l'agence Algérie Presse Service (APS).

Plusieurs questions sont à l'ordre du jour de cette assemblée dont le programme prévoit un atelier sur le thème «Agences de presse face aux nouveaux défis : Une opportunité de mutation vers un média global».

Les questions organiques relatives à l'AMAN sont également au programme de cette session qui devrait, en outre, arrêter la date et fixer le lieu de la prochaine Assemblée générale de l'Alliance. Une cérémonie de remise des prix des meilleurs articles et photos de presse sera organisée à l'occasion de cette assemblée générale. Créée en 1991, l'AMAN regroupe les agences de presse d'Algérie, de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Grèce, de Chypre, d'Albanie, de Serbie, de Croatie, de Turquie, du Liban, de la Palestine, de la Libye, de la Tunisie, de la Mauritanie, du Maroc, d'Égypte et de Syrie. L'idée de créer un organisme regroupant des agences de presse méditerranéennes avait été lancée lors d'un colloque international sur «La Méditerranée et la communication de demain», organisé à Tunis. L'Alliance s'est fixée pour objectif le renforcement d'échange d'informations, du dialogue, du développement et de la coopération entre les agences de presse méditerranéennes. Alger a accueilli à deux reprises l'assemblée générale de cette association internationale, en octobre 2003 et juin 2009.

ALGÉRIE-IRAN
Goudjil s'entretient avec l'ambassadeur iranien sur le renforcement de la coopération bilatérale

Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil s'est entretenu, hier au siège du Conseil, avec le nouvel ambassadeur de la République islamique d'Iran en Algérie, Hussein Mashalchi, sur les voies de coopération et de coordination dans les différents domaines, a indiqué un communiqué de cette institution. M. Goudjil a passé en revue avec l'ambassadeur iranien qui lui a rendu une visite de courtoisie, les relations bilatérales et les voies de coopération et de coordination dans les différents domaines, tout en insistant sur leur promotion au plus haut niveau. A cet égard, les deux parties ont salué le niveau de coopération parlementaire entre les deux pays, insistant sur la nécessité de les développer au mieux des intérêts communs, et des aspirations des deux peuples frères et dirigeants des deux pays.

DOUANES

Un pistolet automatique saisi à l'aéroport international Houari Boumediene

Les services des douanes ont saisi un pistolet automatique, dimanche soir à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, a appris l'APS hier de la Direction générale des douanes (DGD). Le pistolet était en possession d'un voyageur algérien venu de Paris (France) à bord du vol AH 1013 d'Air Algérie, selon les services des douanes. Ces mêmes services avaient saisi un pistolet automatique de type Bruni 8 mm le 20 septembre dernier à l'aéroport international Houari Boumediene. Le pistolet, qui était soigneusement dissimulé dans les bagages de l'un des voyageurs venu de France, a été détecté par scanner.



ECHEC D'UNE TENTATIVE D'ÉMIGRATION CLANDESTINE AU PORT DE SIDNA YOUGHAA (GHAZAOUET) : Arrestation de 8 personnes

Les unités du groupe territorial des gardes-côtes de Ghazaouet (Oran) ont mis en échec dimanche soir une tentative d'émigration clandestine au port de Sidna Youchaâ dans la commune de Dar Yaghmorassen (Ghazaouet) de huit candidats à l'émigration clandestine, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

L'opération, combinée avec les services de la Gendarmerie nationale, a permis l'arrestation des huit «harraga» qui s'apprêtaient à prendre le large à bord d'une embarcation de fortune pour rallier les côtes espagnoles, a précisé à l'APS la même source, ajoutant que l'embarcation a été saisie.

Les candidats à l'émigration clandestine, originaires de Nedroma, Maghnia et Ghazaouet, ont été présentés lundi devant la justice, a-t-on indiqué.

